

# JEANNE D'ARC

## PANÉGYRIQUE

*Prononcé dans la Cathédrale d'Orléans*

LE JEUDI 8 MAI 1890

POUR LE 461<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

PAR

M. L'ABBÉ A. MOUCHARD

CHANOINE HONORAIRE

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE

AU PETIT SÉMINAIRE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

---

QUATRIÈME ÉDITION

---

PARIS

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE RENNES, 112 BIS

1890





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



# JEANNE D'ARC

TALIS IN ARMA RVIT BELLACI SCHEMATE VIRGO.



*Pugnate audentes Galli: si tale tenebat  
Palladium titubans Troia, perennis erat.*

#### LA PUCELLE

Gravure datée de 1612. — On lit, autour de la gravure, des légendes latines qui signifient : « Jeanne d'Arc, vulgairement appelée la Pucelle d'Orléans. — Telle se précipite au combat cette vierge dans cet appareil guerrier. — Combattez, vaillants Français; si Troie chancelante avait eu un pareil palladium, elle aurait éternellement subsisté. »

## A LA JEUNESSE CHRÉTIENNE

C'est pour vous qu'a été faite cette édition illustrée d'un discours qui raconte la vie et la mort de Jeanne d'Arc.

Vous y lirez ce que Dieu a fait pour la France, il y a près de cinq siècles, et vous y apprendrez par quel miracle il retira notre patrie de l'abîme où l'avait précipitée la guerre de Cent Ans.

Vous admirerez surtout l'instrument qu'il choisit pour cette grande résurrection nationale. Jeanne d'Arc sera pour vous un vivant exemple de ce que peut le patriotisme inspiré par la foi.

Quel nom mieux que le sien pourrait vous parler de dévouement à la patrie et d'amour de Dieu ? Ce sont des âmes comme la sienne qu'il faudrait de nos jours à la France. Puisse la lecture de ces pages exciter en beaucoup de jeunes âmes les sentiments qui animaient notre sainte libératrice !

Que la jeunesse chrétienne écoute, elle aussi, dans le labeur, l'obéissance et la piété « les voix du ciel », et la France vivra !

A. M.





# JEANNE D'ARC

---

*Non fecit taliter omni nationi,  
Dieu n'a fait pour aucune nation ce  
qu'il a fait pour nous.*  
(Ps. CXLVII, 20.)

ÉMINENCE <sup>1</sup>,  
MESSEIGNEURS <sup>2</sup>,  
MESSIEURS,

Il y a parfois dans la vie des peuples des revers si sanglants et des chutes si désespérées qu'on voit de grandes nations en mourir ; souvent aussi les peuples abattus se relèvent et l'histoire n'offre pas de plus beaux spectacles que ces résurrections.

Dieu, qui les décide, laisse ordinairement à l'homme la gloire de les accomplir : quels prodiges n'enfante pas alors l'amour de la patrie !

C'est Athènes au matin de Salamine. Les Perses ont ravagé son territoire et incendié ses murs ; ses fils n'ont plus d'autre refuge que leurs vaisseaux, mais c'est là qu'ils sauvent par d'immortels exploits la liberté de la Grèce et la civilisation du monde ancien. Demain, lorsque

1. Son Éminence le cardinal Richard, archevêque de Paris.

2. Mgr Coullié, évêque d'Orléans ; Mgr Laborde, évêque de Blois ; Mgr Goux, évêque de Versailles ; Mgr de Briey, évêque de Meaux ; Mgr Trégaro, évêque de Séez ; Mgr Lagrange, évêque de Chartres.

les flots de Mycale et les champs de Platée auront enseveli les restes de la barbarie, Athènes deviendra la mère des poètes et des artistes, des orateurs et des philosophes, et elle inaugurerà cette royauté du génie que vingt-cinq siècles ont respectée.

C'est Rome au soir de Cannes. Quatre batailles perdues n'ébranlent point sa constance ; elle sort au-devant du consul vaincu pour le féliciter de n'avoir pas désespéré de la République. Quand Annibal paraît à ses portes, elle met aux enchères la plaine où il campe ; enfin l'épée des Scipions brille à quelques milles de Carthage, et Rome, menacée seize ans de la servitude, s'apprête à soumettre la terre à ses lois.

C'est, à la fin du moyen âge, le chevaleresque pays du Cid secouant le joug de Mahomet et s'élançant, avec Colomb, à la conquête d'un monde.

C'est, dans les temps modernes, la jeune Amérique naissant à l'indépendance, et la vieille Grèce se réveillant à la liberté, par le courage de leurs enfants, le dévouement de leurs grands hommes, et, comment l'oublier ? par le secours de l'épée française.

Il est des résurrections nationales plus belles que celles-là.

Elles sont incomparables, Messieurs, parce que Dieu, non content de les permettre, les accomplit lui-même.

On le voit donc, à certaines heures, descendre dans la mêlée dont l'enjeu est la fortune des empires. Un peuple qu'il a marqué d'un signe particulier va périr : il étend son bras et il délivre son élu par un « de ces coups extra-

ordinaires où il veut, nous dit Bossuet, que sa main paraisse toute seule<sup>1</sup> ».

Telles furent, vingt fois, de Moïse aux Machabées, les interventions divines qui jadis sauvèrent Israël ; telle fut, au quinzième siècle, celle qui sauva la France. Jamais elle n'était tombée plus bas ; jamais elle ne s'est relevée plus vite, et, si l'on mesure la profondeur de l'abîme où cent années de malheurs l'avaient précipitée, jamais elle ne remonta plus haut. Et quel fut l'instrument de cette résurrection miraculeuse ? Un grand capitaine ? un politique de génie ? Non, Messieurs, et dans ce choix reconnaissez Celui qui se joue, quand il lui plaît, de la faiblesse des forts et de la folie des sages : ce fut une femme, une jeune fille, presque une enfant. *Non fecit taliter omni nationi.* Dieu n'a fait cela qu'une fois, et il l'a fait pour la France.

Chargé de raconter ces merveilles, je sens ma faible parole confondue d'avance. Heureusement, Messieurs, ce n'est pas un discours qui louera Jeanne d'Arc aujourd'hui, mais la voix de ce grand auditoire. Je vois ici les fils dont elle a sauvé les pères, et dont la reconnaissance, loin d'être refroidie après cinq siècles, grandit tous les jours ; les chefs de la cité qui ranimeraient cet enthousiasme, s'il en était besoin ; des soldats que la libératrice eût été fière de mener à la victoire ; des magistrats qu'indigne encore le crime de Rouen ; des évêques qui veulent en effacer le souvenir en dressant à la martyre des autels. Orléans,

1. *Discours sur l'histoire universelle*, III<sup>e</sup> partie, ch. II.

la France et l'Église sont assemblés pour la bénir : c'est le seul panégyrique qui soit digne d'elle<sup>1</sup>.

ÉMINENCE,

En présidant cette manifestation vous lui donnez, cette année, une éloquence nouvelle. La réhabilitation de Jeanne d'Arc a commencé autrefois sous les voûtes de Notre-Dame<sup>2</sup>; vous venez à sa fête non plus pour venger sa mémoire, mais pour la glorifier. Et ce que vous faites au nom de l'insigne métropole de Paris, vos frères dans l'épiscopat le font au nom de leurs églises. Ils viennent de leurs nobles villes de Séz, qui a hérité pour Jeanne de l'attachement du gentil duc d'Alençon ; de Versailles, dont elle a préparé les splendeurs en sauvant la monarchie ; de Blois où, pour la première fois, se déploya son étendard ; de Meaux, dont le bon peuple lui demandait des miracles ; de Chartres, qui a pour pasteur un de ses plus éloquents panégyristes et l'historien du grand homme qui restera son évêque. Ils unissent leur hommage à celui de la ville d'Orléans, où le fils continue l'œuvre du père et où il en verra, nous l'espérons, le glorieux couronnement. Je salue en vous, Messieurs, l'Église de France tout entière, et en votre personne, Éminence, l'Église universelle qui vous a placé parmi ses princes.

1. Voir note A, p. 83.

2. Le 7 novembre 1455, la mère de Jeanne d'Arc, Isabelle Romée, âgée de soixante-sept ans, vint avec ses deux fils, Jean et Pierre, à Notre-Dame; une grande foule de peuple les accompagnait. Trois prélats, désignés par le pape Calixte III, Jean-Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Richard de Longueil, évêque de Coutances, accueillirent la première requête de la mère de Jeanne d'Arc, et l'œuvre de la réparation fut commencée.

Daignez bénir ma parole et j'entreprendrai avec plus de confiance de rappeler, par un simple récit des faits, comment, à l'heure la plus triste de notre histoire, Dieu inspira Jeanne d'Arc, la conduisit au combat et au triomphe, et permit qu'elle mourût pour la résurrection de notre patrie.

---



## PREMIÈRE PARTIE

### L'INSPIRÉE

Grand peuple au lendemain même de sa naissance, la France, Messieurs, avait dominé l'Europe avec Charlemagne, l'avait vaincue avec Philippe-Auguste et s'était replacée à sa tête avec saint Louis.

#### LA FRANCE SOUS SAINT LOUIS

On l'avait vue, vaillante à Taillebourg, rester magnanime après la victoire; arbitre entre ses voisins, juger les querelles des barons et du roi d'Angleterre; pacifiée à l'intérieur, se livrer à l'étude et aux arts et convier aux fêtes de l'esprit la jeunesse de tous les royaumes; reprise, enfin, de cet élan sublime qui lui avait fait commencer les croisades, les finir en passant deux fois les mers avec le plus illustre des chevaliers du Christ. Ici elle avait fait agenouiller l'Orient devant le fier captif de Mansourah, comme devant l'incarnation de l'honneur; là, six siècles d'avance, elle avait pris possession de la terre d'Afrique, sacrée terre française par le dernier soupir de son roi. Brave et savante, juste et laborieuse, la France, sous le plus chrétien des princes, était le premier peuple du monde.

#### LA FRANCE SOUS CHARLES VI

Je la regarde un siècle plus tard et je ne la reconnais

pas : « Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous ? Quel état, et quel état ! » Hier la force et la suprématie, aujourd'hui la défaite et la servitude ; hier presque toutes les gloires, aujourd'hui presque toutes les hontes ; hier Blanche de Castille et Louis IX le Saint, aujourd'hui Isabelle de Bavière et Charles VI l'Insensé : quel changement, Messieurs, et quelle chute !

Un règne qui devait être si malheureux et si long, commencé par une minorité flétrie ; les oncles du roi se partageant les provinces et les trésors comme des dépouilles ; les paysans renouvelant la Jacquerie, et les bourgeois courant aux armes comme au temps d'Étienne Marcel ; les révoltes étouffées dans le sang, et le gouvernement livré aux folles entreprises des régents ; l'infortuné Charles VI héritant un moment de la sagesse de son père, puis, frappé tout à coup de démence, et vieillard à vingt-cinq ans, assistant impuissant à l'agonie nationale ; les princes revenus au pouvoir avec une ambition nouvelle, et s'en disputant les lambeaux le parjure aux lèvres et le poignard à la main ; Orléans massacré par Bourgogne, et appelant bientôt son assassin dans la tombe ; les enfants fidèles à la haine des pères, et le plus puissant d'entre eux sacrifiant à la soif de la vengeance la patrie que seul il eût pu sauver ; la guerre civile allumée partout par ces discordes fratricides ; Paris en proie tantôt à la tyrannie des Bourguignons, tantôt aux sauvages représailles des Armagnacs ; la faction victorieuse déchaînant dans la capitale les fureurs des bouchers, et la faction



vaincue se ruant sur les campagnes ; ici les villages déserts, les champs sans culture, les forêts pleines de bandits, le pays entier pareil, dit un contemporain<sup>1</sup>, « à la mer où chacun a tant de seigneurie comme il a de force » ; là une population écrasée d'impôts, payant de ses sueurs et de ses larmes les fastueuses orgies des grands ; les vivants décimés tour à tour par la peste, la famine, un hiver meurtrier ; les morts gisants dans les rues, exposés à la dent des bêtes ; le peuple, n'ayant plus la force de souffrir ni de se révolter, s'abandonnant au délire du désespoir et dansant dans les cimetières, comme pour imiter ce roi qui promène dans les salles de Saint-Pol sa folie solitaire et méprisée : quel spectacle, Messieurs, que celui de la France, désolée par tous les fléaux à la fois et s'abîmant dans une décadence honteuse sous les yeux de sa rivale triomphante !

Ne vous étonnez plus qu'après un duel de cent années elle succombe sous les coups de l'Angleterre.

Les fils insolents de ces hommes du Nord que nous avions fait asseoir à notre foyer national y sont revenus pour nous en chasser. Trois fois nos chevaliers se sont levés pour les arrêter ; trois fois ils ont été vaincus. Mais ce ne sont pas ces revers qui mettent la France au tombeau. Si funeste que lui soit la guerre, elle ne la blesse pas à mort ; brisée, volant même en éclats, son épée, Messieurs, se reforge toujours. Un roi sage et un grand capitaine n'avaient-ils pas glorieusement réparé les dé-

1. Alain Chartier.

faites de Crécy et de Poitiers ? Quoi donc ! Dunois, d'Alençon, Richemond, d'autres encore, ne pouvaient-ils venger le désastre d'Azincourt et nous rendre un du Guesclin ? Du moins, si la fortune se fût obstinée à nous être infidèle, la France fût tombée comme tombent les héros, et le monde, aujourd'hui, la pleurerait encore !

Vaine espérance, Messieurs ! Les blessures d'un peuple qui s'est frappé lui-même sont sans remède. Non, une nation divisée et un roi fou ne recommencent point Bouvines, mais des princes sans patriotisme et une reine sans cœur peuvent conclure un traité de Troyes. Quand cette femme eut vendu la main de sa fille et la couronne de son fils, Charles VI emporta dans sa tombe la monarchie et l'indépendance nationales, et sur ses restes déshonorés, un cri funèbre fut poussé, qui retentit de la Seine à la Tamise et qui proclamait roi de France un Anglais.

Il est vrai que, dans un château du Berry, des fidèles ont acclamé Charles VII, mais le dauphin n'est pas de la race de ceux qui sauvent un peuple. Il a vingt ans, et il s'énerve dans les plaisirs. Il revendique ses droits, et sa petite politique est à la merci d'un favoritisme éhonté qui la fait échouer. Il tire l'épée : deux fois il est vaincu, et les bandes d'Armagnacs qui combattent pour sa cause la déshonorent par d'affreux excès. Renié par sa mère et proscrit par les traités, voyant ses coffres vides et ses armes humiliées, il mérité de quitter en fugitif le beau royaume de ses pères. L'Anglais croit l'heure venue de ne plus lui laisser même le triste nom de roi de Bourges ; un dernier coup et le sceptre se brisera dans ses mains trop faibles pour le porter. Mais, Charles VII détrôné, il



**JEANNE FILANT**

**Sculpture de M. Lefevre, à l'Exposition de 1875, à Paris.**

n'y a plus de France : déjà dix provinces sont conquises, la capitale est perdue, et le drapeau étranger flotte victorieux des bords de la Manche aux rives de la Loire.

Messieurs, interrogez nos annales. Quelle page est plus lugubre que celle-là et à quelle époque fûmes-nous plus près de périr? Après Pavie, il nous resta l'honneur ; avant Denain, nous avons encore la constance de Louis XIV et l'épée de Villars ; en 1792, l'héroïsme populaire fit reculer l'Allemand ; en 1814, on put croire que l'Europe céderait une fois de plus au génie de Napoléon ; en 1870, vingt défaites glorieuses honorèrent nos malheurs : en 1429, tout est perdu : c'est l'heure, unique dans notre histoire, de *la grande pitié*<sup>1</sup>.

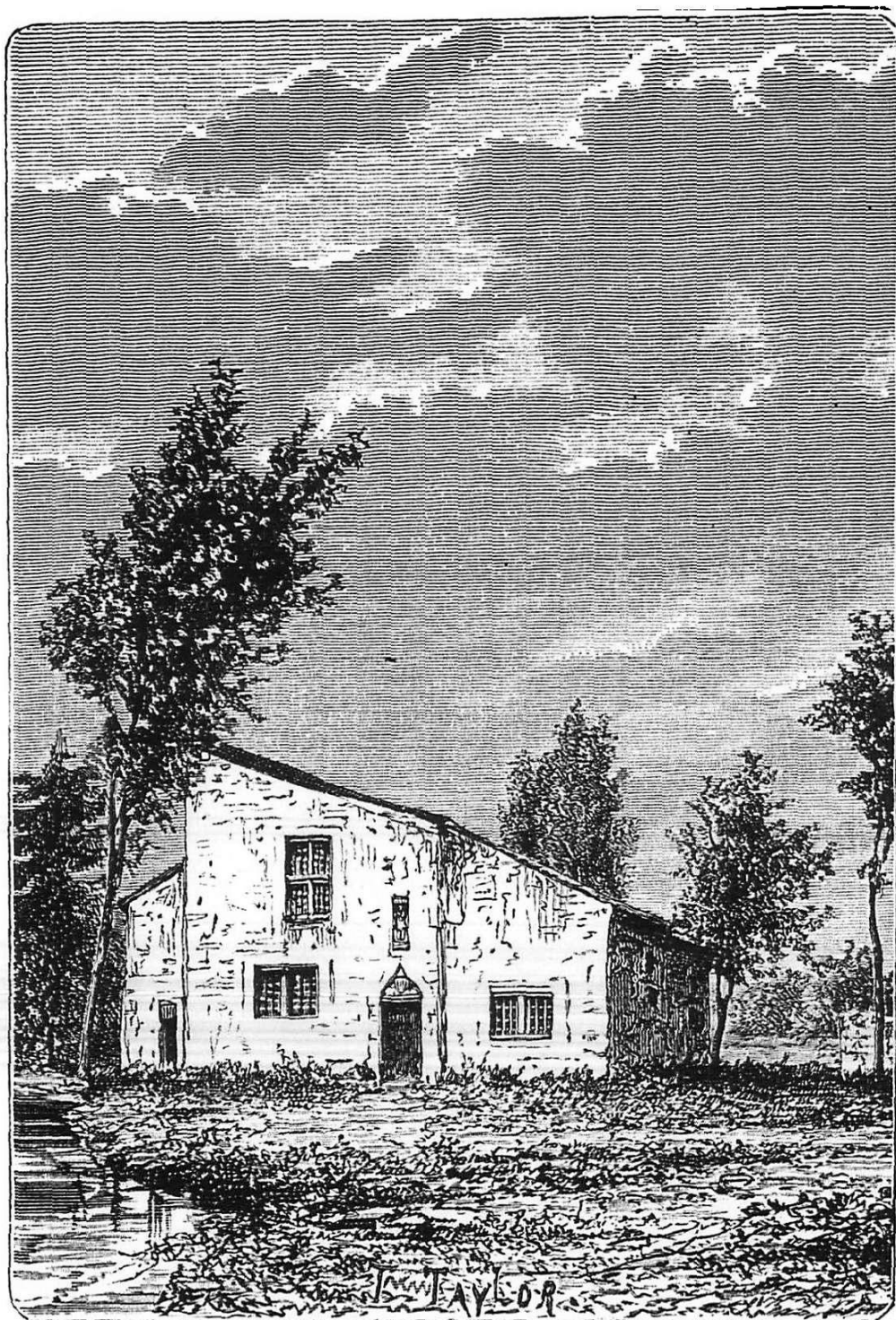
#### LA MISÉRICORDE DE DIEU

Alors, Dieu s'émut, et l'heure de notre extrême misère fut celle de sa miséricorde.

Regardez, Messieurs, sur notre carte, ces deux coins de terre qui, depuis cinq siècles, brillent, aux bords de la Loire et de la Meuse, d'un immortel éclat. Orléans et Domremy ! Ah ! nous vous saluons avec admiration, car sur vous la gloire pure s'est reposée avec la vertu de Dieu. Non, nous ne mourrons pas, car ici les derniers des Français luttent encore comme les défenseurs des Thermopyles, et là-bas une petite fille attend le signal divin pour voler au secours de la ville fidèle et, après l'avoir sauvée, ressusciter la France<sup>2</sup>.

1. Voir note B, page 84.

2. Le siège d'Orléans commença le 12 octobre 1428. Les Anglais



**LA MAISON DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY**

**C'est dans le jardin de cette maison que Jeanne, à l'âge de treize ans ( en 1425 ),  
entendit à droite, du côté de l'église, une voix de Dieu qui l'appelait.**

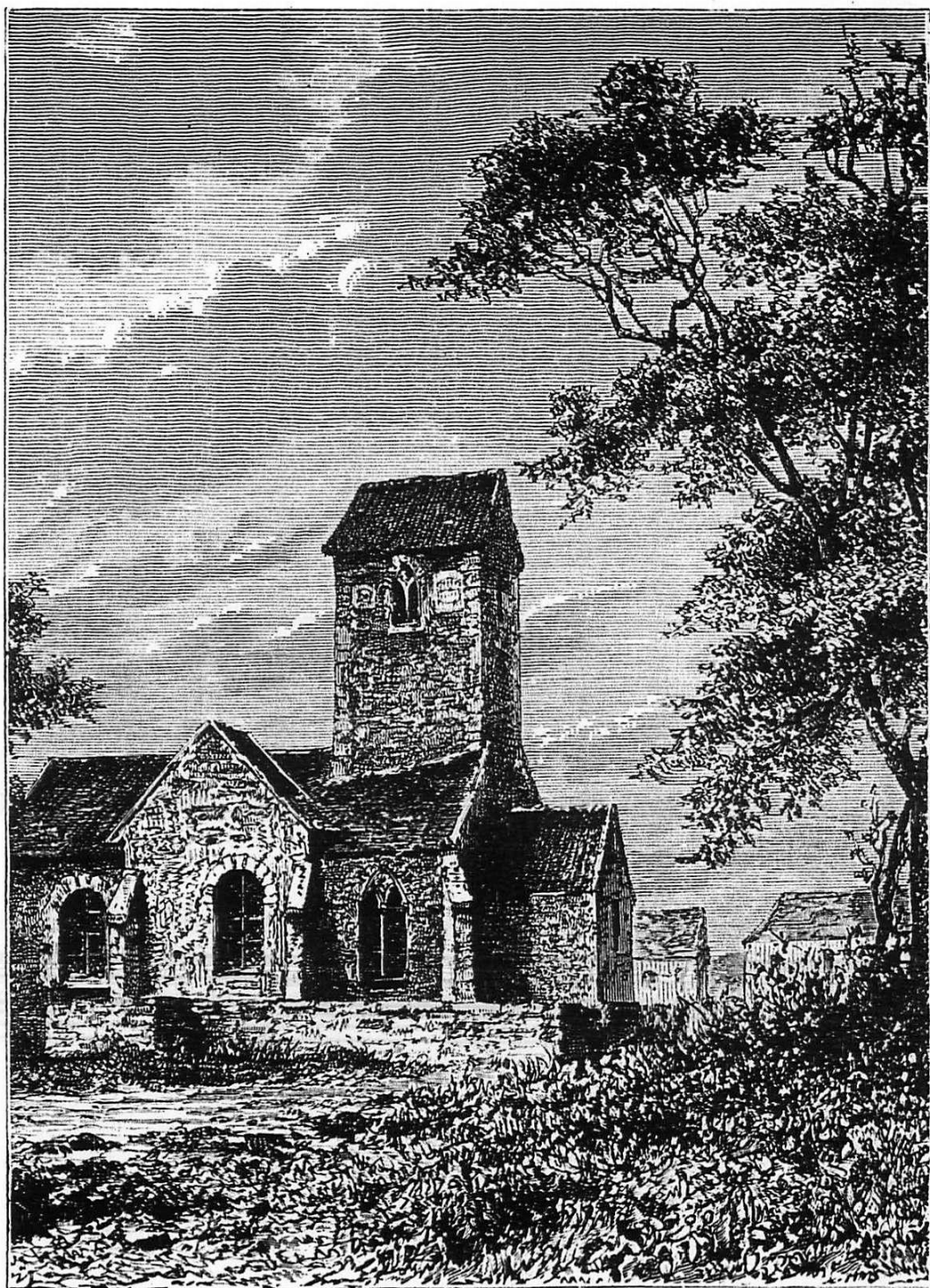
## L'ENFANCE DE JEANNE D'ARC

La voyez-vous, Messieurs, grandir à l'ombre de l'église près de laquelle elle est née ? Dieu la couvre d'un regard de prédilection ; toutefois rien ne fait pressentir encore le magnifique avenir qu'il lui réserve. Ignorante des lettres humaines, elle n'a appris, sur les genoux de ses parents, qu'à joindre les mains pour prier. Ces pieuses leçons ont porté leurs fruits : Jeanne, à treize ans, est la meilleure enfant du village, et il n'est pas une mère à Domremy qui ne voudrait l'avoir pour fille. Active au travail, elle manie avec autant d'habileté que de courage l'aiguille et la quenouille ; tantôt elle conduit à son tour dans la prairie le troupeau commun ; tantôt elle aide sa mère aux soins du ménage ; souvent elle partage avec son père et ses frères les rudes travaux des champs ; là, le hoyau à la main, elle gagne comme eux son pain à la sueur de son front ; si le tintement de l'*Angelus* la surprend dans sa tâche, elle s'agenouille sur le sillon commencé, et demande au Dieu qui fait mûrir les moissons de bénir le petit champ qui nourrit la famille<sup>1</sup>.

Obscure et simple enfance, Messieurs, que celle de Jeanne d'Arc ! Heureux matin d'une vie dont le midi devait s'illuminer des rayons de la gloire et le soir s'éteindre dans un orage ! Mais déjà des scènes merveil-

poursuivirent avec activité l'investissement de la ville ; les habitants opposèrent pendant sept mois une résistance héroïque, mais au printemps de 1429 elle était désespérée.

1. Voir note C, page 88.



**L'ÉGLISE DE DOMREMY**

**La maison de Jeanne était située à gauche, auprès de cette église.**

leuses ont répandu sur ces gracieux débuts un charme qui n'est pas de la terre : cette enfant converse avec le ciel.

### LES MESSAGERS CÉLESTES

Écoutons ce dialogue, et, pour le mieux comprendre, entrons dans cette pauvre église où Jeanne a tant prié ; traversons ce petit jardin où les oiseaux venaient manger dans sa main ; pénétrons dans cette humble maison, dans cette chambre plus modeste, où elle a vécu ; parcourons ces prés, ces champs et ces bois qui ont gardé la trace de tous ses pas, parce qu'ils ont vu, comme autrefois les collines de Bethléem, descendre sur eux la lumière et les anges de Dieu. C'est là, au sein de cette riante nature où l'âme se recueille d'elle-même, qu'il lui envoie, pour la préparer à sa mission, des saintes et un archange : Michel, le protecteur de la France, chargé d'apprendre à cette petite paysanne comment notre patrie est aimée au ciel et comment elle doit l'aimer elle-même ; Catherine et Marguerite, deux vierges, deux martyres, chargées d'élever leur sœur dans l'innocence et dans la force, et de la conduire, à travers tous les obstacles, pure, intrépide et victorieuse comme elles, jusqu'au bûcher de Rouen : voilà les maîtres à qui Dieu confie l'éducation de notre libératrice.

### JEANNE ET SES VOIX

A leur école, son âme se transfigure : si les premières apparitions l'ont troublée, bientôt dans les messagers célestes elle a reconnu ses frères du paradis ; maintenant elle vit avec eux dans une sainte familiarité, et à chacune



de leurs recommandations elle répond par un progrès nouveau dans la vertu<sup>1</sup>.



L'ARCHANGE S. MICHEL APPARAÎT A JEANNE  
Bas-relief de M. Foyatier, à Paris. xix<sup>e</sup> siècle.

Dieu, lui disent-ils, veut qu'elle soit sage ; et Jeanne

<sup>1</sup>. Voir note D, page 89.

porte, jusque dans ses jeux innocents, une délicatesse exquise. On ne la voit point rire ni folâtrer par les chemins ; sous l'arbre des *Dames*, elle chante plus qu'elle ne danse, quitte la ronde pour la prière et offre toujours à la Vierge de Bermont les plus belles couronnes qu'ont tressées ses mains.

Dieu veut qu'elle soit bonne ; et Jeanne est admirable de charité. Ses modiques épargnes sont le trésor des pauvres ; infatigable au chevet des malades, elle recueille les mendiants au foyer paternel, et, pendant qu'ils reposent dans son lit, elle tourne ses fuseaux bien avant dans la nuit et s'endort au coin de l'âtre.

Dieu veut qu'elle soit pieuse ; et Jeanne entend la messe tous les jours, se confesse et communie souvent. On lui dit bien, parfois, qu'elle est trop dévote, mais elle est si candide qu'elle ne comprend pas ces sourires ; elle en rougit un peu, comme d'un éloge qu'elle doit mériter en redoublant de ferveur.

Dieu veut toute sa confiance ; et Jeanne, en jurant de rester vierge, lui donne tout son cœur.

L'autel est prêt, Messieurs ; le feu du ciel peut descendre.

« Dieu veut qu'un jour tu ailles en France, » lui dit l'archange et il lui raconte la *grande pitié* qui est au royaume. Jeanne en sait déjà quelque chose. Souvent elle a frémi lorsqu'aux veillées d'hiver on commentait en sa présence les nouvelles de nos malheurs ; elle a entendu les bruits de la guerre troubler la paix de ses vallées ; un jour même elle a dû fuir avec ses parents devant le flot

de brigands qui a ravagé Domremy. Ces récits et ces spectacles l'ont indignée : quelle n'a pas été sa douleur à la vue des ruines fumantes de la chère église où elle avait fait sa première communion <sup>1</sup> ! Mais, aujourd'hui, c'est la France entière qui lui apparaît telle que cent années de misère l'ont faite, et c'est dans une lumière surnaturelle qu'elle contemple cet affreux tableau, et c'est le pro-



#### LA VISION DES SAINTES

Sainte Catherine et sainte Marguerite, annoncées à Jeanne par l'archange saint Michel, lui apparaissent et commencent à gouverner sa vie. — Bas-relief de M. Vital-Dubray, à Orléans. XIX<sup>e</sup> siècle.

tecteur de la patrie qui lui en explique toutes les scènes avec une éloquence désolée. Aussi une pitié égale à ces infortunes envahit son âme ; sa gaieté naïve a fait place à une tristesse inquiète ; elle ne joue plus, elle pleure. — O larmes d'un cœur virginal sur un peuple coupable, je

1. Voir note E, page 91.

vous bénis ! vous avez été sa première rançon. — Elle pleure et elle prie comme elle n'a jamais prié. Quand ses saintes remontent au ciel, elle voudrait les y suivre ; elle a vu Charlemagne et saint Louis agenouillés devant Dieu ; elle se prosternerait avec eux, et tous ensemble ils finiraient par arracher à sa justice le pardon de la France.

« Dieu s'est déjà laissé fléchir, déclare enfin saint Michel, et c'est toi, Jeanne, oui, c'est toi qu'il a choisie pour la sauver. »

### LE SIGNAL DIVIN

A cette parole, Messieurs, Jeanne ne doute pas, mais elle reste interdite. La faiblesse de la femme et la réserve de la jeune fille, la timidité de la paysanne et l'humilité de la chrétienne, tout en elle s'alarme à la fois. Quoi d'étonnant qu'elle hésite d'abord à obéir ?

« Va trouver à Vaucouleurs Robert de Baudricourt ; il te baillera des gens ; tu iras faire lever le siège d'Orléans et sacrer le roi à Reims. — Je ne saurais chevaucher ni mener la guerre. — Va, Dieu t'aidera. — Hélas ! ce n'est point mon fait. Que j'aimerais mieux filer et garder mes brebis ! — Va, va, Messire le vent. — Ma pauvre mère en mourra de douleur, et mon père menace de me noyer plutôt que de me laisser partir. — Fille de Dieu, va, va, va ; aurais-tu cent pères et cent mères et serais-tu fille de roi, il faut aller. »

Et Jeanne « ne peut plus durer où elle est ». Chaque jour lui pèse comme un siècle, et, se reprochant d'avoir tant tardé, elle part.

## LE DÉPART

Vous admirez, Messieurs, la générosité de son élan : mesurez-la aux difficultés qu'elle rencontre. Ce secret qu'elle porte seule depuis quatre années, désormais elle ne peut plus le garder : qui sera son premier confident ? La piété filiale et la prudence lui interdisent de s'en ouvrir à ses parents : ce serait les désespérer, et, dès le début de l'entreprise, risquer de tout compromettre. O Jeanne ! où chercher un appui ?

Elle l'a trouvé. Entendez-la répéter à son oncle Laxart ce que lui ont commandé ses voix. Le paysan branle la tête et sourit d'incrédulité ; mais un accent de persuasion irrésistible est déjà sur les lèvres de la vierge inspirée. Un vieil oracle n'a-t-il pas dit que la France, perdue par une femme, sera relevée par une jeune fille ? Laxart connaît les crimes d'Isabeau, et, saluant dans Jeanne la future libératrice, il se présente avec elle devant Baudricourt. Le rude soldat les écoute à peine ; il se moque des promesses et des conseils qu'une bergère vient offrir au roi : c'est une folle qu'il faut souffleter et reconduire à son père<sup>1</sup>. O Jeanne ! oubliez cette injure et ne vous découragez pas ; vos saintes vous ont prédit cet échec et le Roi du ciel, votre Seigneur, est avec vous. Levez-vous donc une seconde fois et dites à votre village un éternel adieu.

Ce départ, Messieurs, fut presque une fuite. Mais ne fallait-il pas un grand cœur pour briser d'un seul coup tant de liens si doux et si forts ? La pauvre enfant partit

1. Voir note F, page 91.

donc sans embrasser ni sa mère ni la plus aimée de ses compagnes : aurait-elle pu supporter leurs larmes, qui, trente ans plus tard, n'étaient point séchées? Comme elle dut pleurer elle-même lorsqu'au détour de la vallée elle jeta un dernier regard sur le berceau de son heureuse enfance! Au soir de ses triomphes, elle en soupirera encore, et nous l'entendrons dire à ses juges qu'elle fit écrire à ses parents pour leur demander pardon. Ils étaient dignes d'avoir une telle fille, car ils adorèrent la volonté de Dieu, qui la leur prenait pour le salut de la patrie.

Jeanne est revenue à Vaucouleurs, et maintenant elle ne se laissera plus éconduire; elle aura raison de l'obstination du capitaine comme elle a dédaigné son insolence. Il faut bien qu'il l'écoute : « C'est Dieu qui l'envoie. La France se meurt et nul au monde, ni roi, ni duc, ni princesse, ne peut la sauver qu'elle-même. Avant le milieu du carême, elle sera auprès du dauphin, dùt-elle y aller sur les genoux; elle veut partir sans retard, plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après. »

Baudricourt enfin s'émeut; s'il doute encore, il ne raille plus. En sa présence, un prêtre a exorcisé la pieuse enfant, et l'épreuve a fait éclater son humilité. Le peuple, d'instinct, croit en elle; chaque jour il la voit gravir la colline, frapper à la porte du château, entrer, à quelques pas de là, dans une petite chapelle, prier longtemps devant une image de Marie en versant des larmes brûlantes, puis redescendre animée d'une sublime impatience et d'un invincible espoir, et les bonnes

gens de Vaucouleurs — ils n'ont pas changé, Messieurs — partagent son enthousiasme. Ils se sont cotisés pour l'équiper; son escorte est prête; les gentilshommes qui lui ont juré de la conduire au roi l'entourent; elle a revêtu la cuirasse, elle est à cheval, et Baudricourt lui offre son épée. « Adieu, lui dit-il, et advienne que pourra! » au moment où elle s'élançe sur la route de Chinon.

O Jeanne! Vaucouleurs vous dit adieu, et Orléans vous appelle, partez; vous ne savez peut-être pas encore tout ce qui doit advenir, mais partez : « C'est pour cela que vous êtes née. » Et vous, anges de la patrie, guidez ses pas; faites-lui traverser, malgré l'hiver, les rivières débordées et les forêts profondes; écartez de son chemin les poignards des brigands et les embûches des Anglais; inspirez à ses compagnons un saint respect pour elle; veillez, veillez bien sur cette jeune fille de dix-sept ans : c'est la fortune de la France<sup>1</sup>.

---

1. Partit le 23 février de Vaucouleurs, Jeanne arriva le 6 mars à Chinon : en onze jours elle avait fait cent cinquante lieues avec une escorte de six hommes armés.





## DEUXIÈME PARTIE

# LA GUERRIÈRE

### LES PREMIÈRES LUTTES

Jeanne est prête à l'action et elle marche vers Orléans. Mais, dès le premier pas de sa course, deux épreuves l'arrêtent; voyons, Messieurs, comment elle en triomphe en ranimant, partout où elle passe, le courage et l'espérance : c'est le prélude de ses grands combats.

### A CHINON

A Chinon, les portes du château restent d'abord fermées devant elle. Elle les force par ses messages, traverse, sans timidité comme sans orgueil, les groupes magnifiques des chevaliers et des dames, va droit au prince qui s'est en vain caché dans la foule, l'ébranle par un premier entretien, le convainc bientôt en dissipant d'un mot le doute honteux qui l'avait jeté dans le désespoir, et réveille en son cœur le sang de France et l'âme de la patrie<sup>1</sup>. Maintenant les courtisans, qui ne voulaient pas qu'on reçût l'aventurière, ne se lassent pas de l'admirer; les capitaines, qui, sentant l'épée trembler dans leur main, se demandaient ce qu'elle pourrait dans la main d'une femme, se déclarent prêts à la suivre; le peuple, témoin de sa douceur et de sa piété, l'acclame, et les politiques commencent à comprendre que Dieu,

1. Voir note G, page 92.

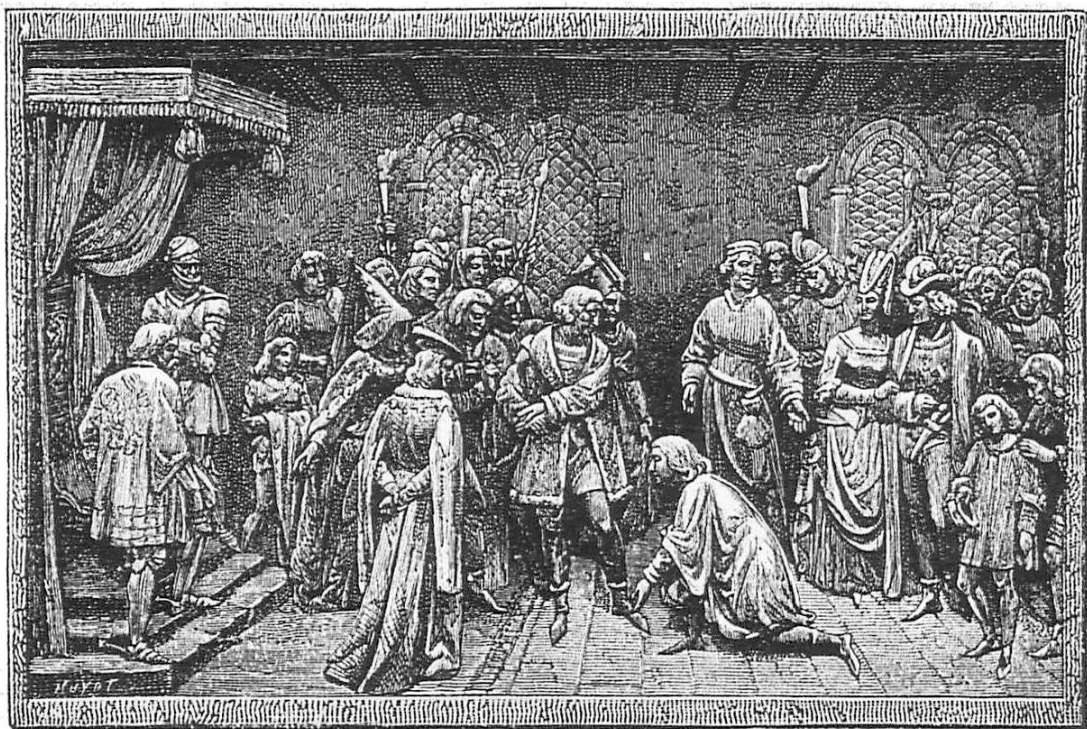
quand tout est perdu, n'a besoin pour tout sauver que d'une enfant.

### A POITIERS

Cependant on délibère encore, et le roi décide que les docteurs de Poitiers lui feront subir un solennel examen. « Je sais, dit Jeanne, que j'y aurai beaucoup à faire, mais Messire m'aidera. Or, allons de par Dieu. » Et elle court à ce tribunal comme à la victoire.

Le beau combat, Messieurs, que celui qu'elle soutient, seule contre tant d'adversaires ! Dans cette lutte si nouvelle, elle se montre déjà tout entière ; demain, sans expérience de la guerre, elle vaincra les généraux les plus habiles ; aujourd'hui, sans savoir lire ni signer son nom, elle confond les logiciens vieilliss dans la chicane de l'école. Ils ont la science, elle a l'inspiration ; ils sont la froide raison, elle est la flamme ; ils cherchent à l'enlacer dans les mille replis de leur dialectique subtile, elle leur échappe par les saillies d'un admirable bon sens. En vain ils lui représentent que si Dieu veut chasser les Anglais, il n'est pas besoin de soldats : n'est-ce pas assez de son bon plaisir pour les déconfire ? « Les gens d'armes batailleront, dit-elle, et Dieu fera la victoire. » En vain ils allèguent qu'on ne peut croire à sa mission, à moins qu'elle ne fasse un miracle. « Je ne suis point venue à Poitiers pour cela ; qu'on me mène à Orléans : c'est là qu'on verra mon signe. » En vain ils lui posent des questions ridicules. « Quelle langue parlent vos voix ? lui demande un clerc limousin. — Un meilleur français que le vôtre ; » et c'est la réplique de sa gaieté. « Croyez-vous en Dieu ? reprend l'aigre docteur. — Mieux que vous ; » et

c'est le cri de sa foi. En vain ils l'accablent de citations ; elle écoute, non sans impatience, ces interminables discours, et dit en levant les yeux au ciel : « Il y a plus au livre de Messire qu'aux vôtres. » Et telle est l'autorité de sa parole qu'elle force ses examinateurs à prendre la plume pour sommer Suffolk et Talbot de repasser la mer.



**JEANNE INTRODUITE AU CHATEAU DE CHINON**

Bas-relief de M. Vital-Dubray, à Orléans. — Jeanne distingue le roi confondu parmi les seigneurs, et, faisant les révérences accoutumées, lui dit : « Gentil roi, Dieu m'envoie pour vous aider et secourir. »

Messieurs, cet apostolat de Jeanne est divin, car il rappelle trait pour trait celui de Jésus enfant dans le temple de Jérusalem. Il n'a pas fréquenté les écoles de son pays, mais Il est la science créée ; Jeanne ne sait ni A ni B, mais elle lit dans un livre fermé à tous les clercs, « si parfaits soient-ils en cléricature » ; Il est tout

entier aux affaires de son Père, qui sont de le glorifier en sauvant le monde; elle ne vit que d'une pensée, délivrer une ville et ressusciter un peuple pour obéir à Dieu.

Nous retrouvons sur les lèvres de cette ignorante un écho de la sagesse du ciel; c'est assez pour réduire au silence les savants de la terre et jeter les vieillards dans l'admiration. *Stupebant omnes qui eum audiebant super prudentiâ et responsis ejus*<sup>1</sup>.

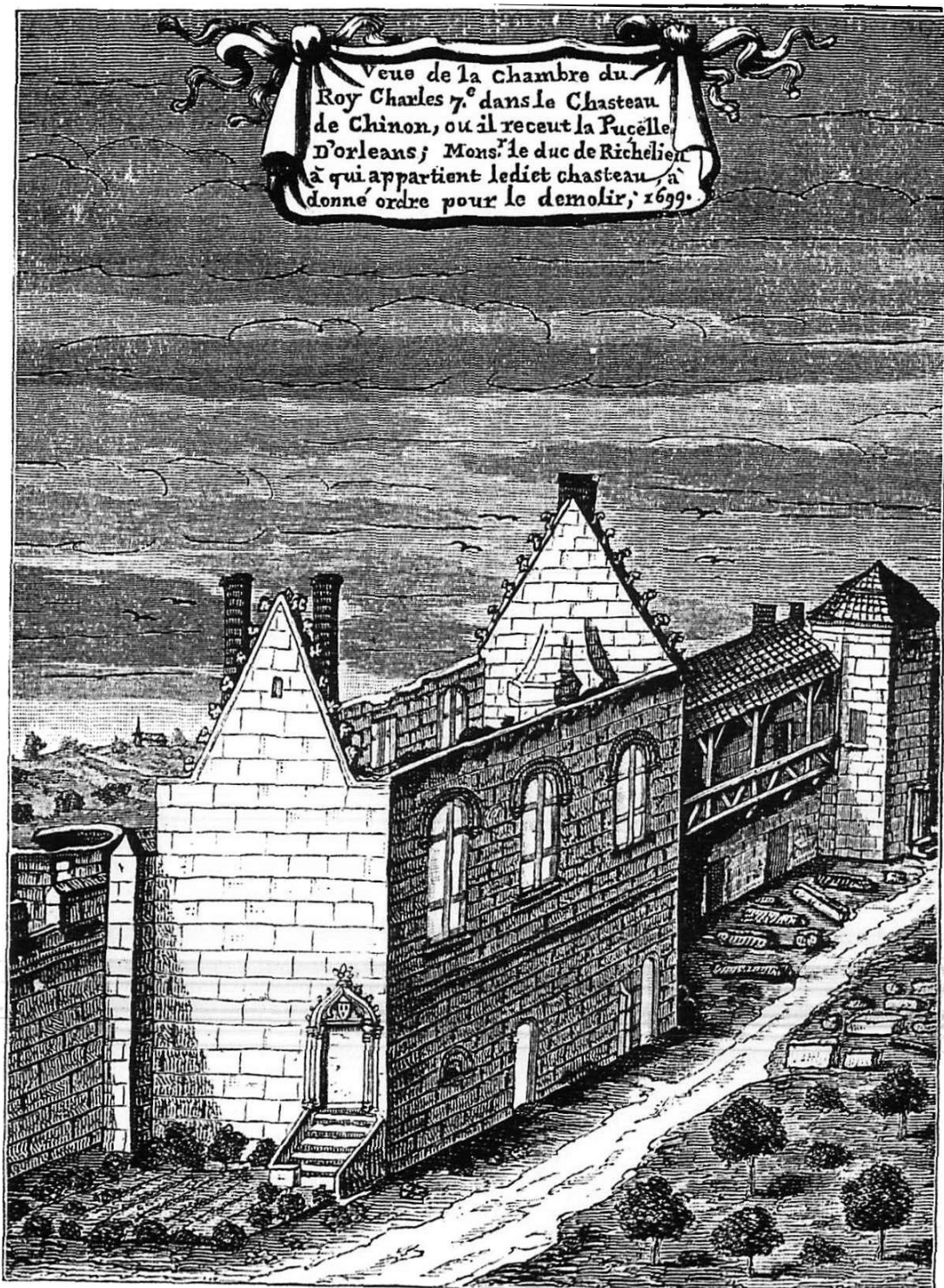
### JEANNE ET L'ARMÉE — A ORLÉANS

Mais « trêve de paroles; c'est le temps d'agir ». Les docteurs ont prononcé; le roi n'hésite plus<sup>2</sup>. En quelques semaines, six mille hommes sont rassemblés à Blois, et Jeanne est à leur tête. L'enthousiasme les transporte; ils suivraient jusqu'en Terre Sainte cette jeune fille extraordinaire qui a fait passer en eux son âme. Est-ce le courage qu'elle a rendu à ces braves? Non, Messieurs; les soldats français en ont toujours assez pour se battre et pour mourir quand ils ne peuvent pas vaincre; mais ceux de Jeanne ne seraient pas dignes de travailler avec elle à l'affranchissement de la patrie s'ils ne retrouvaient d'abord dans son angélique compagnie des mœurs plus douces, plus pures et plus chrétiennes. Le miracle est accompli: les vieux brigands Armagnacs se confessent; La Hire lui-même ne blasphème plus; la pureté reflourit sous l'étendard immaculé de la Pucelle; elle peut mener à l'ennemi cette armée qu'emporte un souffle divin<sup>3</sup>. La voici avec son

1. Luc, II, 47.

2. Voir note II, page 93.

3. Voir note I, page 93.



VUE DE LA CHAMBRE DU CHATEAU DE CHINON

Où<sup>e</sup> Jeanne fut reçue par le roi, le 8 mars 1428. — *Portefeuille Gaignières*, au Cabinet des Estampes, à Paris.

avant-garde à notre porte Bourgogne. C'est le soir, mais soudain les torches s'allument, les rues s'illuminent ; tout un peuple, que son approche a rendu fou de joie, accourt au-devant d'elle ; l'air retentit d'acclamations ; « la liesse » ne serait pas plus grande « si Dieu lui-même était descendu dans la ville ». Précédée de sa blanche bannière, montée sur un cheval blanc, armée de toutes pièces, l'épée de sainte Catherine à la main, Jeanne s'avance au son des cloches et au chant des cantiques. A mesure qu'elle fend les flots de la foule agenouillée sur son passage, l'espérance renaît dans tous les cœurs ; les souffrances d'hier et les périls de demain, nos pères n'y songent plus ; « la bergerette » est avec eux ; c'est déjà la délivrance <sup>1</sup>.

#### LES COMBATS DIVINS

La guerrière, Messieurs, a tiré l'épée ; elle ne la remettra dans le fourreau qu'après avoir fait des prodiges. A peine entrée dans Orléans, elle court des églises aux remparts, animant le peuple à la prière, les soldats à la confiance, les chefs à l'audace. Sa seule présence a jeté la terreur parmi les Anglais. Insolents quand ils répondent à ses sommations chevaleresques<sup>2</sup>, ils se cachent quand elle sort de la ville pour compter leurs forteresses. Ils l'ont laissée, sous les canons muets de leurs bastilles, recevoir son armée de Blois ; c'est l'heure de la lutte décisive ; Jeanne affirme que les ennemis seront défaits. « Ma

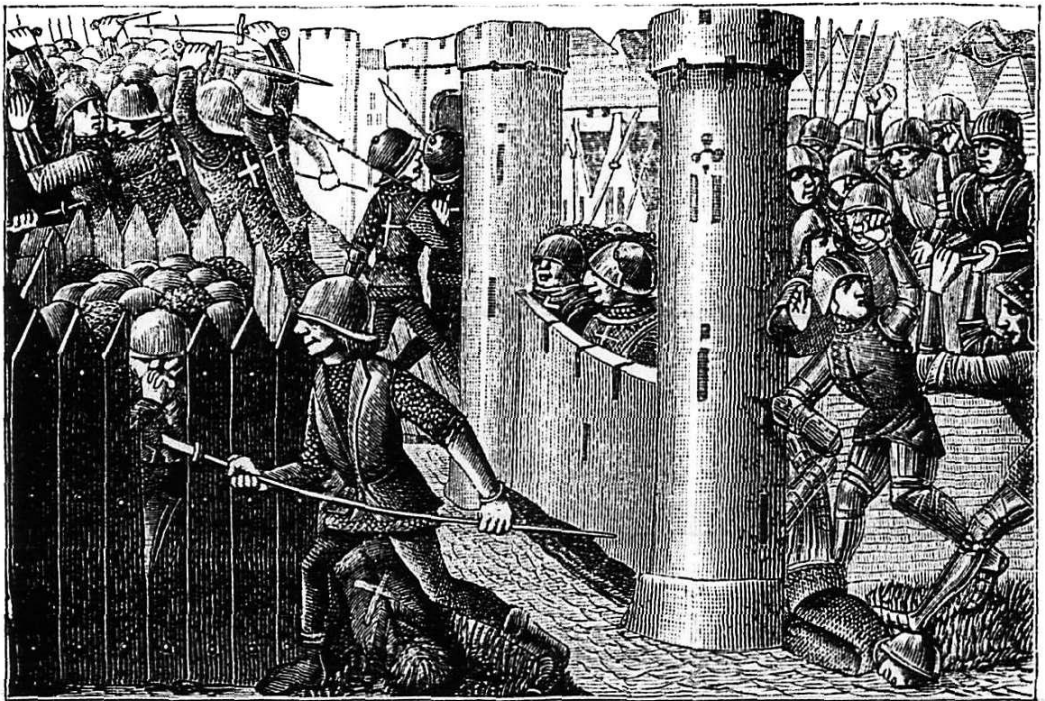
1. « Ils se sentaient tout réconfortés et comme désassiégés par la vertu divine qu'on leur avait dit être dans cette simple pucelle. » (*Chronique du siège d'Orléans.*)

2. Voir note J, page 94.

filles, lui disent encore quelques timides, ils sont forts et bien fortifiés. — Rien, répond-elle, n'est impossible à Dieu. »

### LE COUP D'ESSAI

L'action s'est engagée à Saint-Loup pendant qu'elle dormait. Tout à coup, à l'appel de ses voix, elle s'éveille. « En nom Dieu, dit-elle en gourmandant son page, le sang



« Comment les François levèrent le siège vaillamment et entrèrent dans Orléans. »  
— Ce grand siège durait depuis sept mois : Jeanne y met fin en une semaine, en quatre jours de combat. (Ms fr., n° 5054, daté de 1484, à la Biblioth. nat.)

de France est répandu et vous ne me le disiez pas ! » Aussitôt elle revêt son armure, monte à cheval, saisit son étendard et vole au combat. Il était temps, Messieurs, l'affaire était chaude et nos gens lâchaient pied. Elle paraît, les rallie et les reconduit à l'assaut. Pendant qu'ils escaladent les retranchements, elle se tient sur le bord du fossé, exposée à la mitraille, debout, sa bannière à

la main ; bientôt la bastille est emportée et livrée aux flammes.

C'est le coup d'essai de Jeanne, et il a épouvanté Talbot, qui rentre honteux dans ses lignes. Attends deux jours, invincible capitaine, et tu trembleras plus encore.

#### LA PRISE DES AUGUSTINS

Elle a recueilli ses forces dans la prière et elle cherche l'ennemi à Saint-Jean-le-Blanc ; il a brûlé ses avant-postes et il s'est retranché dans les Augustins. L'attaque commence. Soudain, au bruit que les assiégeants de la rive droite s'élancent au secours de leurs frères d'armes, les Français se débandent ; Jeanne est entraînée par le flot des fuyards jusque dans l'île Saint-Aignan, et les Anglais la poursuivent, l'insulte à la bouche. Mais elle a bondi sous l'outrage, et, suivie de La Hire, frémissante, elle a regagné la rive. C'est à l'ennemi maintenant de fuir et de trembler ; Jeanne le presse, et derrière elle l'armée revient au pas de charge. Rien n'arrête leur élan, ni palissades, ni glacis, ni parapets ; nos chevaliers s'animent à d'héroïques exploits par des défis lancés sur la brèche ; la coulevrine de maître Jean fait merveille, et les Anglais sont chassés des Augustins. Que dites-vous, Messieurs, de ce coup de main ? Six heures ont suffi à Jeanne pour faire passer le fleuve à quatre mille hommes, préparer un assaut, réparer une déroute et prendre une forteresse.

Le soir, elle fait camper une partie de ses troupes au pied des Tourelles, et elle rentre dans la ville, décidée à les attaquer dès le lendemain.





### JEANNE A LA PRISE DE LA BASTILLE DE SAINT-LOUP

L'action s'est engagée à Saint-Loup pendant qu'elle dormait. Tout à coup, à l'appel de ses voix, elle s'éveille. « En nom Dieu, dit-elle en grommant son page, le sang de France est répandu et vous ne me le disiez pas ! » Aussitôt elle revêt son armure, monte à cheval, saisit son étendard et vole au combat. — Bas-relief de M. Foyatier, à Paris. Dix-neuvième siècle.

## LE CONSEIL DES CHEFS ET LE CONSEIL DE JEANNE

Tel n'est point l'avis des chefs. Ils ont délibéré, et à la vue de cette citadelle, assise sur la Loire comme un camp retranché, protégée en avant par un pont rompu, en arrière par un formidable boulevard, défendue par le farouche Glasdale et l'élite de la chevalerie anglaise, ils déclarent que l'entreprise est impossible. « Vous avez été en votre conseil, leur répond Jeanne, et j'ai été au mien. Le conseil de Messire tiendra. Nous combattons demain. » Et elle recommande à son confesseur d'être prêt avant l'aube.

Au lever du soleil, elle a communiqué et elle part. On veut l'arrêter à la porte Bourgogne ; les barrières tombent devant elle ; elle traverse le fleuve, suivie des bourgeois, des soldats et des capitaines. Ils sont tous là, subjugués par l'ascendant surnaturel d'une jeune fille, déterminés à vaincre et à mourir à sa parole. Elle donne le signal de l'assaut, un de ces assauts comme en a vu notre siècle à Malakoff et à Constantine.

## LA PRISE DES TOURELLES

Ce fut, dit l'histoire, une lutte de géants. Allez, Messieurs, à deux pas d'ici, en contempler la glorieuse image, telle qu'elle revit dans l'airain sous les pieds de la Pucelle. Voyez vous ces braves gens se ruer à travers les flèches et la mitraille « comme s'ils se croyaient immortels » ? Toujours repoussés, ils se précipitent toujours. Vains efforts ! les assiégés opposent à la furie française la froide opiniâtreté du courage britannique. Jeanne, après six

heures de combat, voit mollir les siens, et, comprenant qu'il ne suffit plus d'un mot héroïque pour les relancer à l'attaque de cette muraille de fer, elle y monte elle-même.

Hélas ! le cou percé d'une flèche, elle tombe.

Mais que ne peut la vaillance quand c'est Dieu qui l'inspire ? En voyant son sang couler, elle a pleuré d'abord, puis, arrachant elle-même le trait, elle a goûté les consolations de ses saintes, tandis qu'on pansait sa blessure. Alors elle se relève, court aux chefs découragés, les supplie de ne pas faire sonner la retraite et leur promet la victoire. L'action s'est ranimée, et Jeanne, « assurée que les mains levés vers le ciel enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent <sup>1</sup> », s'est retirée à l'écart pour prier. La voici de nouveau au milieu de la mêlée, brandissant sa bannière et galopant vers le boulevard : « Enfants, entrez hardiment, tout est vôtre. » A sa vue, les Anglais, qui croyaient l'avoir tuée, pâlissent et fuient comme à l'aspect d'une apparition céleste. Le retranchement est enlevé ; les Français l'ont gravi « comme un escalier ». Maintenant les Tourelles sont prises entre deux feux ; d'un côté, les Orléanais s'élancent par le pont rétabli ; de l'autre, nos soldats tombent sur les derniers chevaliers de Glasdale. Celui-ci se bat toujours avec une fureur désespérée : « Rends-toi, lui crie Jeanne, tu m'as insultée, mais j'ai grand'pitié de ton âme. » C'est en vain ; déjà le cadavre de l'insulteur roule dans les eaux, et la bannière de la Pucelle flotte sur la citadelle conquise.

Les deux rives du fleuve retentirent alors d'un long

1. Bossuet. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

cri de triomphe ; la libératrice rentra dans la ville par le pont, comme elle l'avait prédit, et l'action de grâces commencée sur le théâtre du combat s'acheva dans cette basilique au chant du *Te Deum* et aux acclamations du peuple.

Le lendemain, il n'y avait plus d'Anglais sous les murs d'Orléans.

#### LA CAMPAGNE DE LA LOIRE — DE JARGEAU A PATAY

Jeanne ne perd pas une heure à les poursuivre. Orléans délivré, c'est à Reims qu'elle doit courir. Mais elle a beau supplier Charles VII de monter à cheval « au lieu de tenir tant de conseils », le prince indolent déclare qu'il ne partira point tant que les Anglais seront maîtres du cours de la Loire. Qu'à cela ne tienne ! Celle qui délivre des villes saura bien en prendre.

Faut-il la suivre, Messieurs, à Jargeau où se répètent les beaux faits d'armes des Augustins et des Tourelles ? Même impétuosité : dès la première charge, elle a refoulé l'ennemi. Même sûreté de coup d'œil : des positions qu'elle indique, son artillerie foudroie la place. Même entrain et même éloquence ; d'Alençon hésite : « En avant, gentil duc, as-tu peur ? Oublies-tu que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf ? » et elle lui sauve la vie. Même courage et mêmes blessures glorieuses : au plus âpre du combat, elle monte aux remparts, roule sous le choc d'une grosse pierre, et se relève en criant : « Amis, sus aux Anglais ! Notre-Seigneur les a condamnés ; ils sont à nous. » Jargeau est pris, et Suffolk, l'Achille d'outre-mer, rend les armes.



**APRÈS LA VICTOIRE DE PATAY**

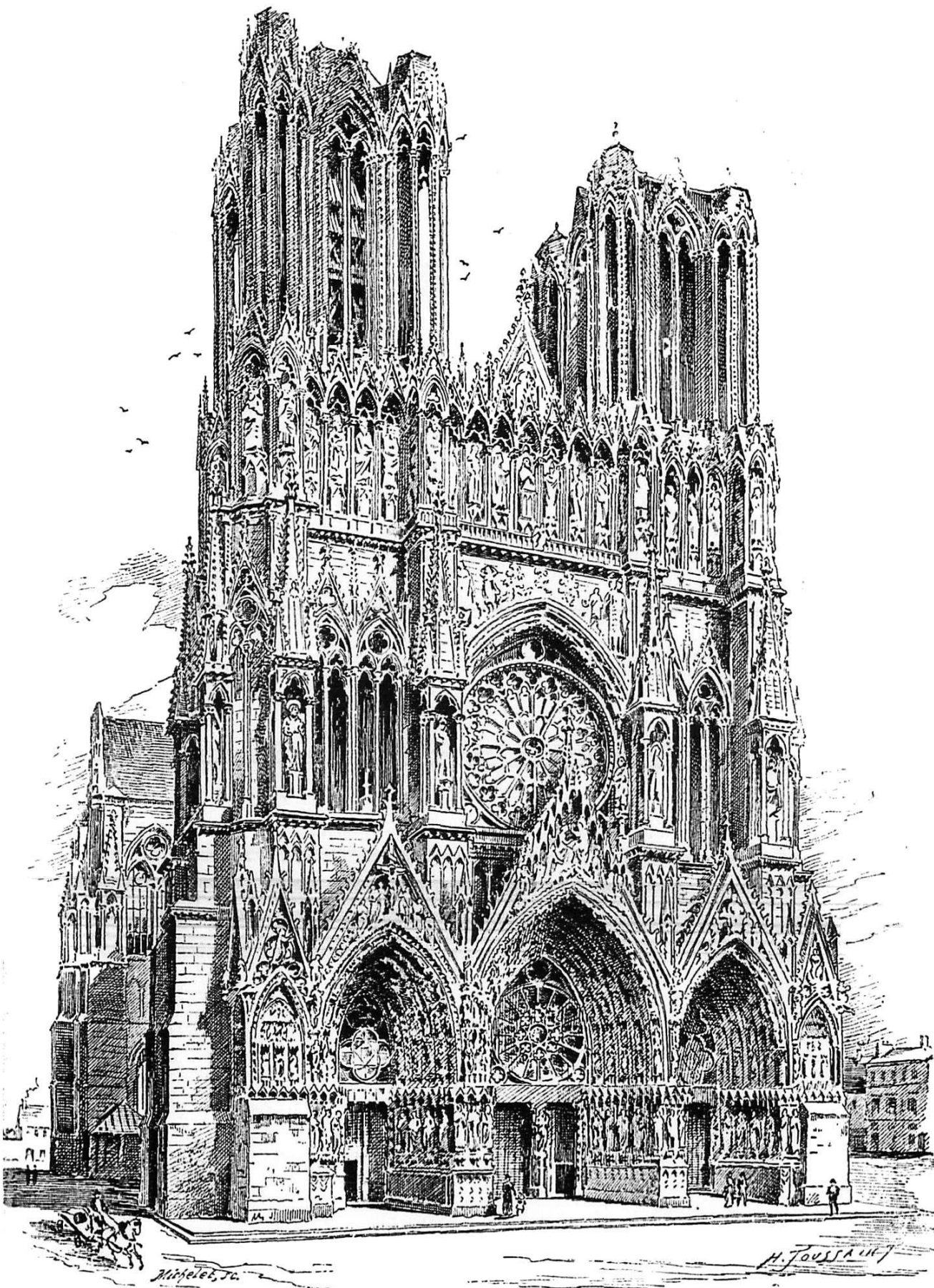
**Jeane et les chefs de l'armée française, réunis autour des trophées conquis, remercient Dieu. — Bas-relief de M. Foyatier, à Paris. xix<sup>e</sup> s.**

Le jour suivant, Jeanne se précipite au pont de Meung et l'emporte au premier assaut. Deux jours après, elle chasse les Anglais de Beaugency et les rejette dans les plaines de la Beauce. Doit-on les poursuivre et s'exposer aux hasards d'une bataille en rase campagne ? « En avant, dit-elle, quand ils seraient pendus aux nues, nous les aurons ; » et déjà son avant-garde les a rejoints. Falstolf voudrait éviter le combat ; Talbot refuse de reculer deux fois devant une femme. Il n'a pas fui, Messieurs, mais il est prisonnier, et il n'a plus de soldats. Où est la belle armée que Salisbury, naguère, avait amenée pour consommer notre ruine ? Son chef est tombé sous les murs d'Orléans ; Jeanne en a broyé les meilleurs bataillons aux Tourelles, et elle en a achevé les restes dans les champs de Patay.

#### LA MARCHÉ VERS REIMS

Et maintenant, gentil dauphin, debout ! la libératrice vous appelle à Reims.

J'hésite à le redire, Messieurs, Charles VII tremble encore à la pensée d'un voyage si hardi ; il s'en rapporte à ceux qui comptent combien il y a de grosses villes à prendre de Gien à la cité du sacre. Mais ces discussions pusillanimes ne tiennent plus devant le prestige de Jeanne et le cri de ses troupes ; elle part et elle entraîne, dans son irrésistible élan, le roi, la cour et l'armée. Ce n'est pas une expédition militaire, c'est une marche triomphale ; sans cesse de nouveaux combattants se mêlent aux rangs des Français ; partout, sur leur passage, la nation se réveille du long sommeil où l'avait endormie la



LA CATHÉDRALE DE REIMS

défaite<sup>1</sup>. La terreur de l'Anglais faisait succomber nos villes ; la présence de Jeanne les rend à la liberté. Quelles revanches des infortunes de Calais, d'Harfleur et de Rouen ! Auxerre achète la neutralité ; mais Troyes ne résiste pas à la menace d'un assaut ; Châlons ouvre ses portes ; Reims envoie ses clefs à Charles VII. Il entre enfin dans ses murs porté par les flots du peuple ; il s'agenouille à l'autel de Notre-Dame, et la France semble renaître dans ce sanctuaire où Dieu la baptisa au lendemain de sa naissance.

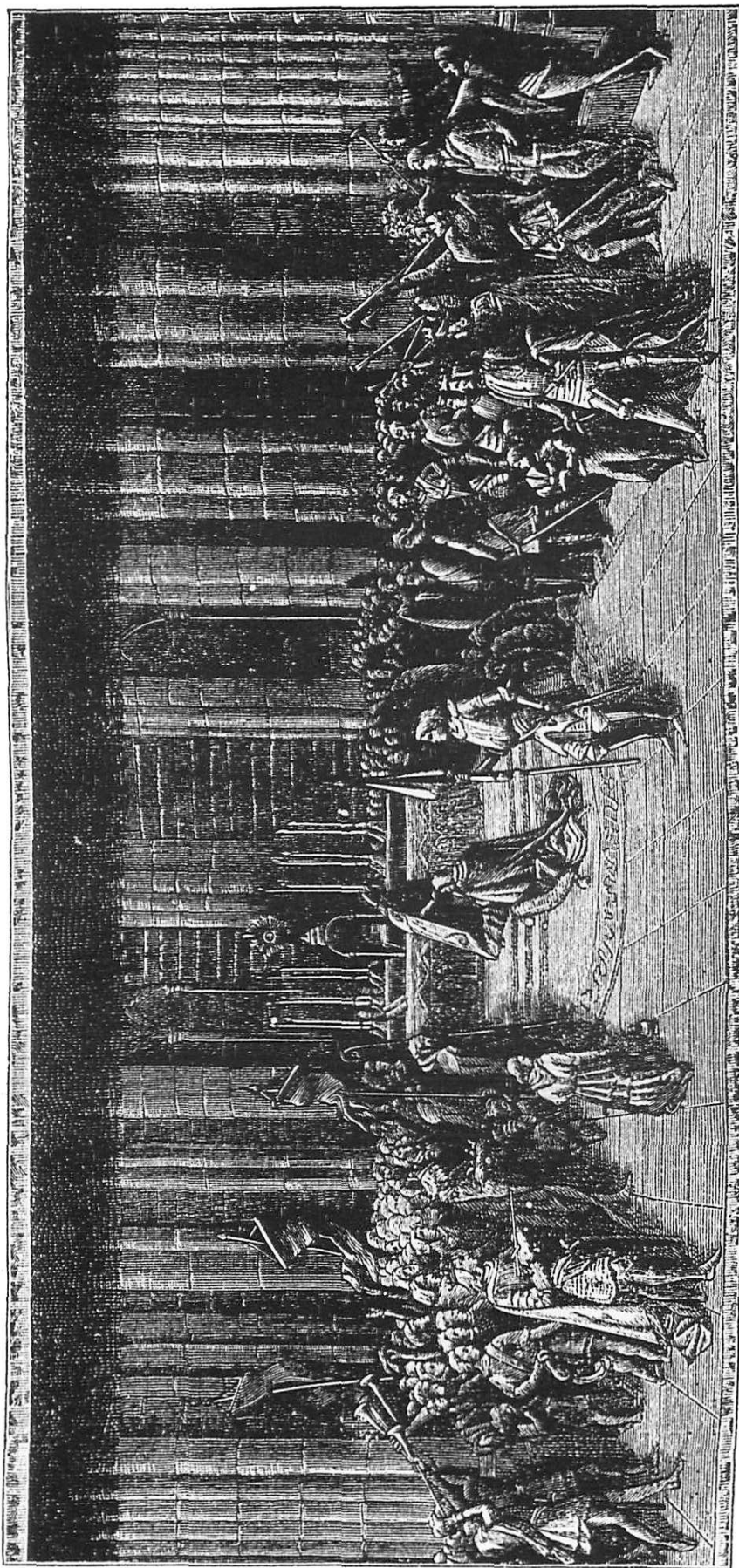
### LA RÉSURRECTION DE LA FRANCE

Elle y revient, Messieurs, vieille déjà de dix siècles, le front marqué encore de blessures inouïes, mais couronné de miraculeuses victoires. Elle s'incline devant le Christ dont elle a été le meilleur soldat ; elle abjure à ses pieds des fautes qui ont appelé sur elle des châtimens divins, et elle se relève plus forte et plus belle, car, en ce moment, Dieu lui sourit en la personne de Jeanne d'Arc. A l'honneur comme elle fut à la peine, couvrant de son étendard la tête consacrée du roi de France, le visage illuminé d'une joie céleste, c'est bien « l'ange de la patrie qui préside à sa résurrection<sup>2</sup> ». La cérémonie achevée, elle ne se contient plus ; son sourire se noie dans les larmes. Des larmes, Messieurs ! c'est le langage naturel de son cœur. Il y a quelques mois, elle pleurait au spectacle de la *grande pitié* ; maintenant elle pleure encore, mais c'est pour chanter le bon plaisir de Dieu exécuté, Orléans

1. Voir note K, page 97.

2. Henri Martin.





**LE SACRE DE CHARLES VII DANS LA CATHÉDRALE DE REIMS**

Bas-relief de la statue de Jeanne d'Arc. sur la place du Martroi, à Orléans; œuvre en bronze de M. Vital-Dubray. XIXe siècle.

délivré, les Anglais vaincus, le Dauphin sacré, et la France, naguère agonisante, redevenue un grand peuple.

### JEANNE ET LES HÉROS JUIFS, CHRÉTIENS, FRANÇAIS

Voilà donc l'œuvre qu'en trois combats et en deux campagnes accomplit une jeune fille.

Qu'en pensez-vous, Messieurs ?

Trois semaines après le triomphe de Reims, j'entends un de nos vieux poètes la comparer à Moïse et la mettre au-dessus des Josué, des Débora et des Judith. Je comprends l'enthousiasme de Christine de Pisan. Comme le plus illustre des libérateurs hébreux, Jeanne d'Arc a brisé le joug de l'esclavage, et, si les autres ont conquis un pays, vaincu un roi, sauvé une ville, elle a changé pour des siècles les destinées de la France et celles de l'Europe, et c'est le même Dieu qui avait armé son bras. *Non fecit taliter omni nationi*. Oui, nous pouvons répéter après Israël ce fier cri de reconnaissance : Dieu n'a pas fait pour son peuple plus qu'il n'a fait pour nous.

Je regarde les nations chrétiennes et je cherche dans leurs annales l'épopée que les exploits de Jeanne d'Arc ont écrite dans les nôtres ; je ne la trouve pas. Dieu leur a donné Pélage et don Juan d'Autriche, Hunyade et Sobieski ; il n'a donné qu'à la France une libératrice de dix-sept ans.

J'ouvre enfin notre histoire, et, sous les plis de la bannière de Jeanne, bien dignes d'abriter cette immortelle légion, je rassemble par la pensée nos grands hommes de guerre. Les voilà, Messieurs, ces rois, ces princes et ces fils du peuple, tous ces preux dont l'épée fut si vaillante,

qu'en dépit de revers passagers, elle a conquis à la France une gloire militaire incomparable. Jeanne d'Arc ne pâlit point au milieu d'eux. Ils peuvent reconnaître en elle les traits de leur génie et les caractères de leur bravoure ; elle les a tous : l'habileté des plans qui déconcerte l'ennemi et la rapidité de l'exécution qui l'épouvante ; l'audace dans l'attaque et la fougue dans l'action, qui précipitent le succès ; les illuminations soudaines et les savantes manœuvres qui rétablissent les avantages perdus ; les mots héroïques qui enlèvent le soldat et la bonne humeur qui court à la mort comme à une fête<sup>1</sup>. Messieurs, ne vous semble-t-il pas voir nos capitaines incliner leur noble épée devant la sienne et la saluer comme une épée divine ? S'ils ont livré plus de combats et terrassé plus d'ennemis, nul d'entre eux n'a sauvé la patrie par des victoires moins sanglantes et plus fécondes : Dieu ne nous a donné Jeanne d'Arc qu'une fois.

### JEANNE ET LES SAINTS

Mais non, Messieurs, n'admirez plus en elle ses qualités guerrières ; ses vertus chrétiennes les surpassent au point de les faire oublier. Qu'elle se soit jetée intrépide dans le feu des batailles, des femmes l'ont fait comme elle, et, après tout, elle était Française. Qu'elle ait mis en fuite les guerriers les plus fameux de son temps, vous savez bien que ce n'est pas à une école humaine qu'elle a appris l'art de les vaincre. Ne la comparez donc plus à nos héros, dont elle est la sœur, mais à nos saints, dont elle est l'égale.

1. Voir note I, page 98.

Sa terrible épée n'a pas une tache de sang. Blessée trois fois, Jeanne n'a blessé personne. Elle aime ce glaive qui a brisé la puissance des Anglais : elle aime quarante fois mieux son étendard, parce qu'il porte dans ses plis le meilleur gage de la victoire, le nom de Jésus-Christ. Ardente à la mêlée, elle ignore les colères du soldat; elle calme l'emportement des siens, interdit sévèrement le pillage, prend les prisonniers sous sa garde et enseigne à ses rudes compagnons le respect des vaincus, alors que les coutumes de la guerre interdisaient la pitié. Elle pleure sur tous les morts, sous quelque drapeau qu'ils soient tombés; si elle apprend qu'ils ont paru devant Dieu sans s'être confessés, elle est inconsolable. Elle s'arrête même auprès d'un ennemi mourant pour lui parler du ciel, et ce capitaine, que Condé tout à l'heure eût applaudi, n'est plus qu'une sœur de charité que Vincent de Paul reconnaîtrait pour sa fille<sup>1</sup>. Apôtre de la chasteté et du patriotisme, elle inspire la pureté comme elle allume le courage, car elle n'a au cœur que deux flammes qui se confondent, l'amour de la France et l'amour de Dieu<sup>2</sup>. Ne craignez pas que sa piété se soit évanouie dans la guerre; toujours docile à ses voix du ciel, la petite chrétienne de Domremy franchit chaque jour un degré de plus dans la vie parfaite, et ses douces vertus ont revêtu dans les combats une beauté plus virile. Les fatigues des armes n'épuisent pas l'ardeur de sa pénitence; elle jeûne

1. « Elle avait grande pitié des pauvres soldats, même de ceux qui étaient du parti des Anglais. Les voyait-elle à l'extrémité ou même simplement blessés, elle les faisait confesser. » (Déposition de Jean Pasquerel, aumônier de Jeanne.)

2. Voir note M, page 98.

plusieurs fois la semaine et la frugalité de ses repas désespère ses hôtes. Elle se confesse entre deux marches,



**JEANNE LA PUCELLE**

Tiré de la *Vie des hommes illustres*, par A. Theuet, exemplaire daté de 1584.

parfois même entre deux assauts. Où la surprenons-nous au matin de ses batailles? A la table sainte; et le soir? Dans une église, prosternée comme autrefois au pied

d'un crucifix. Souvent elle abrège son sommeil pour prier plus longtemps, car « elle ne s'attend qu'à Dieu ». L'ivresse du triomphe l'a-t-elle troublée un instant ? Les foules s'agenouillent quand elle passe, elle traverse, humble et sereine, les ovations populaires ; ses compagnons portent aux nues ses exploits, elle déclare « que son fait n'est qu'un ministère » ; le roi l'anoblit, elle ne veut pour récompense « qu'une place au paradis » ; la France l'acclame et l'Europe retentit déjà du bruit de son nom, elle n'aspire qu'à retourner à son village pour y vivre et y mourir ignorée<sup>1</sup>.

### L'HÉROÏNE INCOMPARABLE

Messieurs, Dieu a fait des âmes guerrières et des âmes saintes ; souvent il a mêlé la vaillance et la piété dans le cœur des braves ; mais ce qu'il n'a réalisé qu'une fois à ce degré, c'est l'alliance harmonieuse et l'équilibre parfait de tous ces dons qui semblent d'abord s'exclure. *Non fecit taliter*. Je ne vois qu'en Jeanne d'Arc ces contrastes qui font resplendir sa figure d'une beauté sans pareille : pureté de la vierge et élan du soldat, recueillement des cloîtres et joyeux entrain des camps, naïve simplicité d'une paysanne et noble fierté d'un chevalier, la modestie jointe à l'audace et la candeur au génie, la grâce tempérant la force, la gloire couronnant l'innocence, un ange dans un héros, aucun rayon ne manque au front de notre libératrice<sup>2</sup>.

1. Voir note N, page 99.

2. « O Dieu, dont les voies sont belles et les sentiers pacifiques, vous qui marchez par un chemin virginal, soyez béni d'être venu à notre aide par des mains si pures et si dignes de vous ! Soyez béni d'avoir

Je me trompe, Messieurs, il en manque un seul, celui du malheur qui consomme la sainteté, et Dieu va le lui donner.

fait Jeanne si belle, si sainte, si immaculée ! Je cherche en vain ce qui pourrait manquer à mon héroïne ; tous les dons divins s'accumulent sur sa tête ; pas une pierrerie à joindre à sa couronne. » (Mgr Pie, *Panegyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la Cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1844.*)

---





## TROISIÈME PARTIE

### LA MARTYRE

#### CE QU'ON ATTENDAIT

La France échappe aux Anglais. Chassés des places de la Loire, ils tremblent aux rives de la Seine ; Paris s'agite ; Rouen s'ébranle ; de Reims à Saint-Denis, nos villes ont reconnu Charles VII. Vaincu, l'ennemi est épouvanté ; il compte les coups qu'il a reçus et il commence à comprendre qu'ils sont de ceux dont on ne se relève pas. Qu'attendez-vous, Messieurs ? Que Jeanne achève de le terrasser. Oui, elle va profiter de son trouble pour tomber sur lui, le déloger de la capitale, le refouler de province en province, le jeter à la mer, et bientôt, sans doute, des Pyrénées à Calais, le cri de la liberté reconquise fera tressaillir la patrie tout entière.

#### JEANNE TRAHIE ET ABANDONNÉE

Hélas ! un an à peine après les fêtes de Reims, l'épée de Jeanne est brisée ; celle qui devait « bouter l'envahisseur hors de toute France » languit dans un cachot, et les Anglais se préparent à la faire mourir.

Que s'est-il donc passé ? Dieu ne serait-il plus avec nous ? Jeanne d'Arc n'aura-t-elle paru que pour relever un instant la fortune de la France et disparaître à nos yeux comme un éclair dans la nuit ? Comment tous ces

triomphes d'hier sont-ils venus s'abîmer dans les ténèbres d'une prison ? Comment toutes ces victoires de demain sont-elles près de s'évanouir dans les flammes d'un bûcher ?

L'histoire le raconte, Messieurs, et elle n'a pas assez de larmes pour pleurer cette catastrophe, ni assez d'indignation pour flétrir ceux qui la permirent ou ne la vengèrent pas.

Il y eut donc des politiques, un La Trémoille, un Regnault de Chartres, dont les misérables intrigues arrêtaient tout à coup Jeanne d'Arc dans sa course triomphante ; il y eut un prince qui sembla s'obstiner à n'être que le roi de Bourges avec ses favoris plutôt que le roi de France avec elle ; il y eut des capitaines que sa gloire rendit jaloux ; il y eut enfin un Jean de Luxembourg, un Philippe de Bourgogne, des Français, Messieurs, qui la vendirent. Les Anglais, qui l'achètent, sont dans leur rôle. Jeanne prise, je suis fier de les voir plus joyeux qu'au soir d'Azincourt, je m'explique qu'ils ne comptent plus pour l'avoir, et, quand elle est entre leurs mains, j'estime qu'ils calculeraient bien en ne la donnant pas pour Londres<sup>1</sup>. Mais que le gouverneur de Compiègne l'ait laissé prendre, que Charles VII n'ait pas engagé jusqu'à sa couronne pour la disputer à l'Angleterre, que son chancelier ait

1. « Les Anglais étaient ivres de joie ; ils faisaient plus grands cris et resbaudissements, dit Monstrelet, que s'ils eussent pris toute une armée. Ils firent aussi grande fête de la prise d'une « pastoure » de dix-huit ans que de la captivité du roi Jean à Poitiers ou de la destruction de la noblesse française à Azincourt : « ils ne l'eussent pas donnée pour Londres », dit énergiquement le poète Martial de Paris. » (Henri Martin.)

osé écrire qu'elle fut victime de son orgueil, qu'un gentilhomme ait livré pour de l'or « la chevalerie vivante »... Messieurs, où est la reconnaissance, où est le patriotisme, et qu'est devenu l'honneur? Vous du moins, vous qu'elle a menés à des combats divins, vous monterez à cheval; vous mourrez s'il le faut, mais vous tenterez l'impossible



#### JEANNE BLESSÉE DEVANT PARIS

Blessée à la cuisse d'un trait d'arbalète, Jeanne est ramenée de force au camp par le duc d'Alençon et le sire de Gaucourt.

pour briser ses fers! « En avant, gentil duc! » C'est encore Jeanne qui t'appelle, et elle est captive, captive de ces Anglais qu'elle t'a appris à vaincre! Dunois, Xaintrailles, où êtes-vous?... J'écoute, et je n'entends frémir que l'épée de La Hire, et la France ne se lève pas avec cet homme de cœur pour délivrer sa libératrice! Quelques

1. Voir note O, page 100.

gémissements du peuple, et la France se tait ! Non, Messieurs, une nation qui laisse s'accomplir une pareille iniquité n'est pas encore une nation sauvée ; elle a pu ressusciter à la victoire sur les champs de bataille, elle n'est pas ressuscitée à la justice ; elle n'est pas remontée dans l'incorruptible honneur, et il faut autre chose qu'une épée triomphante pour lui refaire une âme.

### SURSUM CORDA!

Élevons nos pensées au-dessus de ces tristesses. Aussi bien, c'est à l'heure où les hommes croient l'œuvre de Jeanne anéantie qu'elle va s'achever. Jamais mieux qu'ici Dieu ne fit servir les injustices humaines au salut de ceux qu'il aime, et, pour tout dire en un mot, après la Passion de Jésus-Christ, le martyre de Jeanne d'Arc est son plus bel ouvrage dans l'histoire des rédemptions.

### LES FAUTES ET LES SERVICES DE LA FRANCE

#### JEANNE VICTIME

Je ne veux pas relire avec vous dix siècles de nos annales. Cependant, à côté de ces pages immortelles qui seront l'orgueil de toutes les générations françaises, comment n'en pas voir d'autres devant lesquelles il nous faut baisser la tête ?

Soldat de Dieu, la France a vaincu l'Arianisme, humilié l'Islam, fait les Croisades : hier elle préparait un schisme qui a désolé l'Église. Elle a traité le vicaire de Jésus-Christ en roi : hier elle le traitait en captif. Elle a été, par sa science et sa vertu, l'école du monde chré-

rien : aujourd'hui, par la corruption de ses mœurs, elle en est le scandale. Elle s'est unie, glorieuse et forte, sous le sceptre de ses princes : depuis vingt ans, elle se déchire de ses propres mains. Tant de fautes, Messieurs, ont armé la justice de Dieu, mais tant de services l'ont fléchie. Il pardonne à la France : où donc est la victime



« Comment la Pucelle fut prise devant Compiègne. »

Ms. fr. n° 5054, daté de 1484, à la Bibliothèque nationale.

dont l'immolation cimentera cette réconciliation sacrée? Français, ne la cherchez pas : cette jeune fille si pure, cette enfant dont la gloire a touché le front, cette âme la plus française et la plus chrétienne de son siècle, Jeanne d'Arc, est seule digne de souffrir pour être la rançon d'un grand peuple. Chrétiens, ne la plaignez pas : son sort est si beau qu'un jour Dieu le rêva pour son Fils. Les hommes, s'ils n'étaient ingrats, la feraient

peut-être asseoir sur un trône : Dieu veut la faire monter sur la croix. Parvenue à ce sommet de la grandeur morale, la rédemptrice de la patrie sera l'image du Rédempteur du monde, et, comme le gibet du Golgotha sauve toujours l'humanité, le bûcher de Rouen restera le Calvaire de la France <sup>1</sup>.

### LA PRÉPARATION AU SACRIFICE

Dieu, Messieurs, prépara Jeanne au sacrifice ; elle eut le pressentiment de sa fin prochaine. A quelques jours du sacre, elle parle de sa mort, et c'est à Dunois que dans une chevauchée elle confie ses premières alarmes<sup>2</sup>. Déjà elle avait conjuré le roi de la bien employer, car, disait-elle, elle ne devait durer qu'un an. Elle a demandé à son confesseur des prières pour elle-même et pour ceux de ses compagnons qui sont tombés au service de la patrie ; elle a dit qu'elle avait peur des traîtres et elle savait qu'elle serait prise avant la Saint-Jean. Mais les saintes lui ont déclaré que Dieu viendrait à son aide, et la généreuse enfant a vu venir sans trouble l'heure de l'infortune. Elle est prête. Hâtez-vous donc, Anglais, d'assouvir votre haine ; amenez votre captive devant les tristes juges que vous avez choisis ; eux aussi, ils sont

1. « Les ouvriers des grandes rédempctions, c'est leur privilège de marcher à un triomphant supplice, Jésus-Christ à leur tête, la croix en main. Le voilà, ce modèle et ce roi de tous les suppliciés pour la justice ! Il boit le calice de sa passion jusqu'à la lie et puis il le présente à ceux qui l'aiment assez pour reproduire en eux quelques traits de sa passion qui a sauvé les hommes. » (Mgr Dupanloup, *Panegyrique de Jeanne d'Arc*, 8 mai 1869.)

2. Voir note P, page 103.

prêts, et, comme vous les payez bien, ils vous ont promis « de faire un beau procès ».

### LE PROCÈS — LE TRIBUNAL

Le sinistre personnage qui le présida ne croyait pas, sans doute, aussi bien dire<sup>1</sup>. Odieux sur ses lèvres homicides, ce mot, Messieurs, n'est-il pas pour la condamnée un magnifique éloge? Oui, c'est un beau procès : la cause est celle de la France, l'accusée et l'avocat sa libératrice, les accusateurs des valets de l'Angleterre; aussi la sentence n'a flétri que les juges en grandissant la victime.

Son seul crime est d'avoir battu les Anglais. Il faut donc la convaincre qu'elle a mal fait, et, puisqu'elle se dit inspirée de Dieu, lui prouver que le ciel n'est pour rien dans ses victoires. Établir, pour la perdre, que son œuvre est une œuvre diabolique, et du même coup la déshonorer, elle, sa mission, son pays, tel est le but de cette procédure infernale. Le plus sûr moyen de l'atteindre serait de lui arracher sa propre condamnation. Quel triomphe pour ses juges, si Jeanne enfin leur disait : « Oui, mes voix m'ont trompée! » Quels efforts ne tentent-ils pas pour surprendre cet aveu! L'examen dura quatre mois : comptez, Messieurs, les assauts qu'elle eut à subir. Séances publiques et interrogatoires

1. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Ardent calochien, créature de Jean sans Peur, négociateur de l'infâme traité de Troyes, chassé de Beauvais par ses diocésains, Cauchon mit au service de l'Angleterre les plus viles passions dans le procès de Jeanne d'Arc. Cet homme sans conscience périt misérablement comme il avait vécu.

secrets, questions captieuses et admonitions réitérées, réquisitoires et conclusions où l'on ne reconnaît plus ses réponses, douceur hypocrite et menaces brutales, rien n'est épargné pour abuser de son ignorance, lasser sa fermeté, troubler sa confiance et l'amener à déposer contre elle-même. Et pendant qu'ils sont quarante, soixante à la presser, les soldats de Warwick, l'épée nue, font présider la force aux débats, menaçant de jeter à la Seine quiconque serait sensible à la pitié. Voilà le tribunal de Rouen. Qui, Messieurs, voudrait s'incliner devant lui?

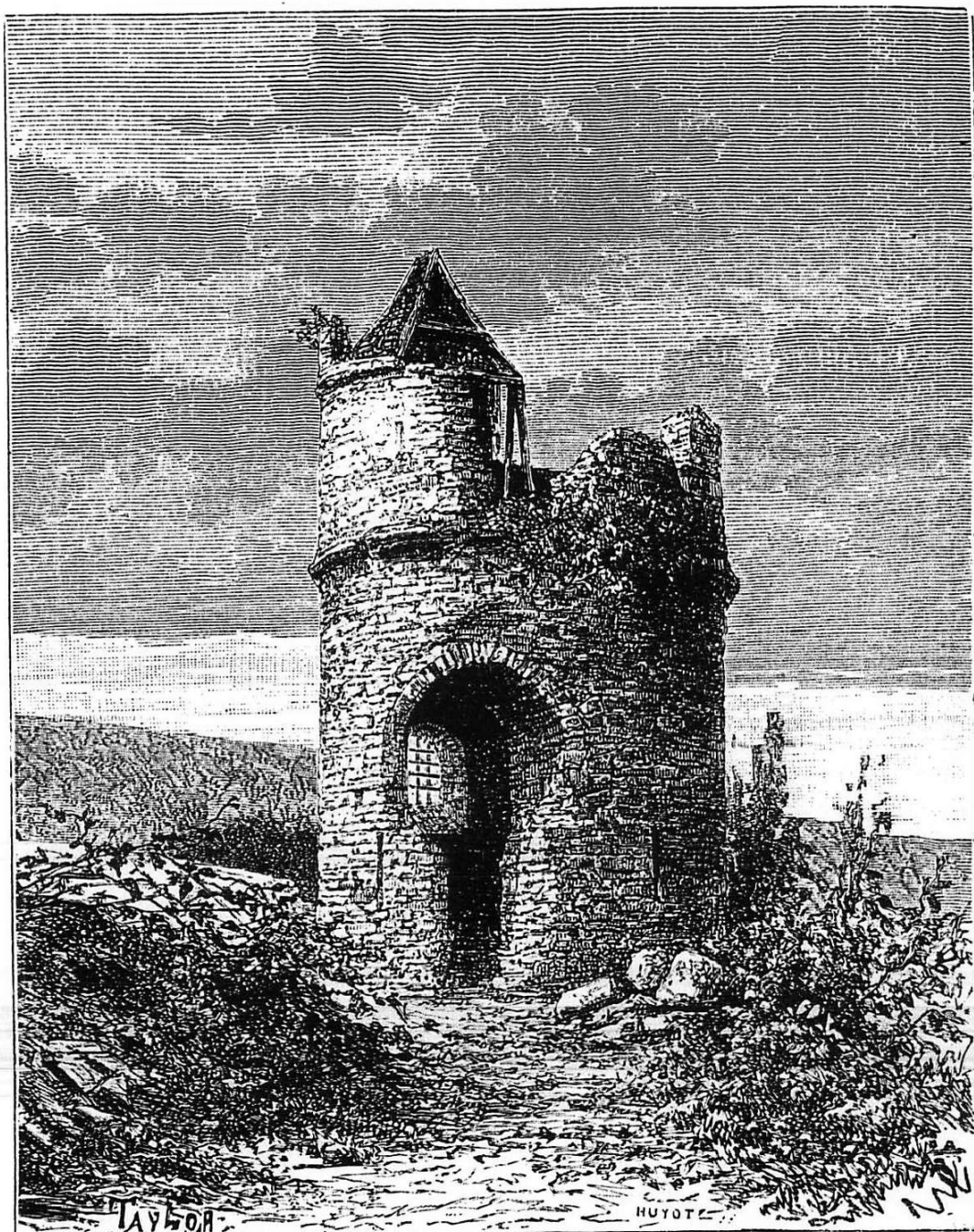
### CES GENS-LA, QUI SONT-ILS?

Qui voyons-nous dans cette enceinte? Des Français? L'esprit de parti, l'ambition, la cupidité ou la peur les ont vendus à l'ennemi. Des gens d'Église? Singuliers représentants de l'autorité du Pape, ils ne veulent pas que l'accusée en appelle à lui; ces docteurs et cet évêque, nous pouvons les renier : demain ils seront schismatiques. Des juges? Leur arrêt est dicté d'avance, et ils sont intervenus dans le honteux marché qui leur a livré Jeanne. Des hommes? Ils se font un jeu cruel de torturer son âme avant de l'envoyer à la mort. Non, non, Cauchon et ses complices ne sont pas plus l'Église qu'ils ne sont la patrie; ils trahissent l'une et l'autre, et, dans cette parodie de la justice et de la religion, ils souillent à la fois tous les sacerdoces <sup>1</sup>.

Paraissez donc, ô Jeanne! et vengez par vos protes-

1. Voir note Q, page 103.





### TOUR DU CHATEAU DE ROUEN

Appelée d'abord Tour vers les champs, et depuis Tour de la Pucelle, parce que Jeanne y fut enfermée pendant tout le temps de son procès. État de 1808, un an avant sa destruction totale.

tations immortelles le droit et l'humanité, la France, l'Église et Dieu!

### L'ACCUSÉE — SES SILENCES SUBLIMES

A ses premières réponses et au silence que parfois elle garde, reconnaissez, Messieurs, la fille au grand cœur. On lui défend de chercher à s'évader. « C'est le droit de tout prisonnier, dit-elle. Je n'ai que faire ici; laissez-moi à Dieu de qui je suis venue. — Partiriez-vous présentement? — En vérité, si je voyais la porte ouverte, ce me serait le congé de Notre-Seigneur, et je m'en irais. » On l'adjure de répondre à toutes les questions qui lui seront posées : « Je ne sais de quoi vous voulez m'interroger; peut-être me demanderez-vous des choses que je ne vous dirai pas. — Sur vos visions, sans doute? — Oui, vous me couperiez plutôt la tête. » Et quoi qu'ils fassent, ils ne sauront pas le secret qu'elle a révélé à Charles VII. « Allez le lui demander, » et le cœur de Jeanne reste muet comme la tombe. Que voudraient-ils encore? Un regret, un soupir qui pût accuser d'ingratitude le prince ou la patrie? Ils ne l'auront pas. Une plainte contre Dieu qui a permis sa captivité? « Puisqu'il lui a plu ainsi, c'est le mieux que je sois prise. » Un murmure contre ses saintes qui lui parlent d'une délivrance toujours retardée? « Je vous en répondrai plus tard : passez outre. » Et à sa voix qui a retrouvé l'accent du commandement comme aux grands jours de bataille, les juges sont forcés de se rabattre sur une autre question.

## SES RÉPONSES

Sublime quand elle se tait, Jeanne l'est plus encore quand elle parle. Écoutons-la, Messieurs : jamais l'innocence ne fut plus éloquente.

« Pourquoi Dieu vous aurait-il choisie plutôt qu'une autre? — Il est le Tout-Puissant et il se glorifie, quand il lui plaît, dans une pauvre fille. — Vous nous donnez comme divine la mission de verser le sang humain? — Je requérais d'abord qu'on fît la paix; je déclarais ensuite que j'étais prête à combattre. — N'avez-vous pas dit que les panonceaux faits à la ressemblance du vôtre seraient heureux? — Je disais à mes gens : « Entrez hardiment « parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. » — Était-ce bien à une jeune fille de chevaucher parmi les morts? — Quand je voyais le sang couler, je sentais mes cheveux se dresser sur ma tête. — Vous faisiez croire à ceux qui suivaient votre étendard qu'ils seraient victorieux! — Je disais ce qui est advenu et adviendra encore. — Qui aidait le plus au succès, vous ou votre bannière? — C'était tout Notre-Seigneur. — Mais, au sacre, elle fut portée avant celles des capitaines! — Elle avait été à la peine; c'était raison qu'elle fût à l'honneur. »

Ici, Messieurs, les juges eux-mêmes applaudissent et nos ennemis s'écrient : « Quelle brave femme ! que n'est-elle Anglaise ! » Mais elle est Française, d'esprit comme de cœur, et, dans ces terribles épreuves, nous la retrouvons vive à la réplique et intrépide à la défense de son pays. On lui tend des pièges : d'un mot elle les brise.

« Êtes-vous en état de grâce ? — Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y garder. — Saint-Michel avait-il des cheveux ? — Pourquoi les eût-il coupés ? — Vos saintes parlent-elles la langue des Anglais ? — Comment le feraient-elles, puisqu'elles ne sont pas de leur parti ? — Dieu hait-il les Anglais ? » O juges ! prenez garde ; vous tentez le patriotisme de Jeanne ; il va éclater. « Je ne sais si Dieu les hait ou s'il les aime, mais ce que je sais bien, c'est qu'ils seront chassés de France. — Comment le savez-vous ? — Par révélation, et je serais bien marrie que la chose tardât longtemps. Oui, avant sept ans, ils laisseront un plus grand gage qu'Orléans et ils finiront par perdre tout le royaume. »

A ce cri prophétique, Messieurs, les Anglais pâlisent de colère, mais Jeanne s'est habituée à les braver, et, dans les fers, elle ne craint pas plus leurs épées, qu'elle ne tremblait en face de leurs bastilles. L'image de la patrie victorieuse a repassé sous ses regards, et, quand il s'agit de la liberté de la France, l'accusée ne sait plus se taire. Elle l'annonce et la défend comme les Cécile et les Agnès prêchaient aux proconsuls romains le triomphe de Jésus-Christ et l'immortalité de la cause pour laquelle elles allaient mourir.

#### JEANNE DANS SA PRISON

Et maintenant, Messieurs, dois-je ouvrir devant vous sa prison ?

Si ses ennemis n'étaient que cruels, nous entrerions dans son cachot les larmes aux yeux, et à la vue de cette cage de fer où elle fut enfermée, de ces lourdes chaînes

qu'elle porte, de cette poutre de bois à laquelle sont liés ses membres, de cette paille humide qui lui sert de lit, nous nous prosternerions et nous baisserions avec respect les instruments de son long supplice. Mais ce n'est pas la pitié, c'est l'indignation qu'excite un spectacle qu'il ne m'est pas permis de décrire. En quelle compagnie est



**JEANNE DANS SA PRISON, A ROUEN**

Chargée de chaînes, elle est insultée par ses geôliers. — Bas-relief de M. Vital-Dubray, à Orléans, XIX<sup>e</sup> siècle.

tombée l'angélique jeune fille ! Où sont les petits enfants dont l'innocence réjouissait la sienne et les vaillants soldats que sa vertu rendait meilleurs ? Je ne vois plus autour d'elle que des gardiens grossiers et des seigneurs insolents ; je n'entends plus que des rires cyniques. Dieu a préservé Jeanne de tels attentats ; elle en a pardonné le honteux dessein, mais rien n'empêche que le souvenir en reste immortel à l'honneur de cette martyre de la

pureté. Après cela, Messieurs, vous comprenez le cri le plus déchirant qui soit sorti de son cœur : « J'aimerais mieux mourir que d'être aux mains des Anglais. »

Longtemps elle espéra leur échapper ; elle ne pouvait croire que la France l'abandonnerait, et elle attendait qu'un soulèvement du peuple ouvrît sa prison. O Jeanne ! elle s'ouvre, mais quelles visites ! Tantôt c'est Luxembourg, plus vil que Judas qui n'alla point chez Pilate insulter le Dieu qu'il avait vendu ; tantôt c'est Strafford qui menace de la tuer, parce qu'elle lui a dit, l'intrépide Française, que « les Godons, fussent-ils cent mille de plus, n'auront pas le royaume » ; souvent c'est l'infâme Loyseleur qui l'invite aux confidences les plus sacrées pour la trahir ; ce sont les docteurs qui la fatiguent d'interrogations sans fin ; c'est Cauchon qui médite chaque jour une ruse nouvelle pour la prendre ; c'est Warwick, c'est Winchester qui remplissent le château de leurs cris furieux, tant il leur tarde que l'assassinat légal de la victime soit consommé<sup>1</sup>.

Dieu, du moins, Dieu lui reste ! Oui, et il est son refuge. C'est à lui qu'elle en appelle, c'est sur son cœur qu'elle se repose, la douce et fière colombe, et jamais on ne vit une âme s'élever d'un vol plus naturel au-dessus des iniquités de la terre dans le sein de l'éternelle justice. Mais pourquoi faut-il que les hommes l'aient excommuniée ? Lorsqu'elle passe du prétoire à la prison, elle voudrait bien s'arrêter un instant à la porte de la chapelle ; Jésus-Christ est là ; que de choses la pauvre enfant aurait à lui

1. Voir note R, page 104.

dire ! Non, il n'est point d'Eucharistie pour elle, pas même le jour où les cloches de Pâques appellent la foule dans les églises de Rouen. Ah ! ce son des cloches, si doux à son cœur quand, des tours de Maxey, de Greux et de Domremy, il emplissait sa vallée, qu'il est triste aujourd'hui, répété comme un glas funèbre par les échos du donjon ! Le monde est en fête au tombeau du Sauveur et Jeanne reste sur le calvaire.

Tant d'angoisses, Messieurs, finiraient par briser son âme si les saintes n'étaient toujours là, comme l'ange consolateur à l'agonie du Christ. Elle les invoque, et les célestes messagères ne lui manquent pas. Leur voix, sans doute, n'a plus l'accent gracieux qui la ravissait dans ses prairies, ni l'éclat retentissant qui l'entraînait sur ses champs de bataille ; mais, si leur langage est plus grave, Jeanne, dont la sainteté a grandi dans l'épreuve, est capable de l'entendre. Il ne s'agit plus de ville à sauver ni d'armées à mettre en fuite, mais d'une victoire plus haute à remporter en mourant pour la France ; voilà la grande délivrance qu'elle attend, et elle est proche.

Désormais, la martyre est toute à ce douloureux mystère ; elle n'a plus devant les yeux qu'une vision, celle de la patrie déjà délivrée par son bras, bientôt rachetée par son sang ; c'est le spectacle qui la fait vivre ; sans lui, elle le déclare à ses juges, la souffrance depuis longtemps l'aurait tuée.

## LA CONDAMNATION

Cependant l'accusation n'avance pas et les Anglais s'impatientent. Jeanne est tombée malade ; ils n'entendent pas

que la mort leur ravisse une proie qu'ils ont payée si cher. Il faut en finir et dissiper, par un prompt supplice, le charme qui enchaîne, ils le croient du moins, la victoire sous les drapeaux de la France. Oui, c'est trop tarder ; mais l'évêque de Beauvais va réparer ces lenteurs. « Jeanne, lui dit-il enfin, vous soumettez-vous à l'Église ? » C'en est fait : si elle se soumet, c'est une magicienne ; si elle résiste, c'est une hérétique ; quelle que soit sa réponse, sa perte est assurée. Recueillons avec respect, Messieurs, sa déclaration solennelle : elle est sublime de patriotisme et d'énergie, de bon sens et de foi : « Pour les œuvres que j'ai accomplies, je dois m'en rapporter au Roi du ciel, qui m'a envoyée. Non, pour homme qui vive, je ne révoquerai jamais ce que j'ai dit et fait de par Dieu ; si je voyais le bûcher allumé et les bourreaux prêts à me précipiter dans les flammes, je ne dirais pas autre chose. »

Juges, vous pouvez la condamner ; vous n'aurez d'elle rien de plus. Dites-vous les représentants de l'Église ; Jeanne ne confondra pas la justice et la charité de Dieu avec la cruauté et la fourberie. Faites-lui des distinctions subtiles ; elle n'y entend rien, mais elle soutiendra jusqu'au bout « qu'elle aime l'Église, que l'Église et Jésus-Christ, c'est tout un, qu'elle en appelle au Pape, en un mot, qu'elle est chrétienne et qu'elle mourra bonne chrétienne ». Menez-la dans la chambre de torture ; dussiez-vous lui « faire détraire les membres », elle vous répondra comme au procès, et, si la violence lui arrachait un désaveu, elle vous a dit qu'elle l'a rétracté d'avance. Un instant même, effrayez-la par l'appareil du supplice ; vous



ne devrez qu'à des manœuvres coupables une abjuration sans valeur. Prononcez votre arrêt; l'Église l'a cassé et la postérité en a changé les termes<sup>1</sup>; il n'y a ici de « pernicieux et d'abuseur du peuple, de blasphémateur et de mécréant, d'apostat et de schismatique » que vous-mêmes; Jeanne est sans faiblesse, et ce « beau procès » qui devait



SUPPLICE DE JEANNE D'ARC, LE 30 MAI 1431

Bas-relief en bronze de M. Vital-Dubray, à Orléans. xix<sup>e</sup> siècle. — Un échafaud en maçonnerie avait été dressé pour Jeanne sur la place du Vieux-Marché de Rouen. Devant elle était un écriteau contenant l'énumération de tous les crimes qui lui étaient imputés. — Jeanne acceptait la mort comme rentrant dans l'ordre de sa mission.

la flétrir a fait éclater la grandeur de son caractère et la divinité de sa mission.

Il ne lui reste plus qu'à mourir.

Elle a dû reprendre l'habit guerrier dont la pudeur anglaise lui fait un crime; elle est relapse. L'heure suprême

1. La sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc a été solennellement prononcée à Rouen, le 7 juillet 1456, par les trois prélats désignés à cet effet par le pape Calixte III. (Voir note S, page 106.)

a sonné ; l'autel est dressé : affermissons nos âmes pour y suivre la victime.

### LE SUPPLICE

Al'annonce de l'horrible mort qu'on lui prépare, elle se trouble ; au milieu de larmes et de sanglots elle proclame son innocence. Messieurs, que cette douleur de Jeanne nous touche. Serait-elle aussi belle si elle marchait au bâcher les yeux secs et le front impassible ? Oui, tout indomptable qu'elle est, la femme en cet instant doit attendre l'héroïne ; elle a fait de sa courte vie un trop noble usage pour ne pas la pleurer. Mais si le corps faiblit, l'âme est toujours forte. Ses gémissements ne sont-ils pas encore une protestation vengeresse ? « Evêque, dit-elle à Cauchon, je meurs par vous, mais de vous j'en appelle à Dieu. » Et déjà, dans le cœur de ce Dieu qu'on lui a si longtemps disputé, elle a versé le sien ; elle l'a reçu dans sa prison, comme les martyrs ; comme eux aussi, elle a puisé dans cet embrassement divin la force de mourir, et elle s'avance, sereine et vaillante comme eux, à son dernier combat : elle a prédit sa victoire , aujourd'hui même elle sera au paradis <sup>1</sup>.

Une troupe nombreuse escorte la condamnée, mais deux prêtres sont assis auprès d'elle ; elle parcourra sa voie douloureuse soutenue par leur charité. Tout à coup le trajet funèbre est interrompu par un grand tumulte ; les Anglais poussent des cris et tirent leurs épées. Est-ce le peuple qui se lève pour empêcher leur crime ? La Hire serait-il encore aux portes de Rouen ? Non, c'est Loyse-

1. Voir note T, page 112.

leur qui n'a pas voulu s'enfuir sans demander pardon à celle qu'il a trahie.

On arrive à la place du Vieux-Marché ; une foule inquiète la couvre ; les juges attendent ; le bourreau, la torche à la main, se tient au pied du bûcher, dont la masse énorme se dresse vers le ciel, et le drame commence.

Il faut que Jeanne subisse une prédication injurieuse, des exhortations hypocrites et la lecture de la sentence ; il faut qu'elle contemple, tracée en gros caractères devant elle, la liste des forfaits qu'on lui impute ; il faut qu'elle en porte l'insolente inscription jusque sur sa tête. Mais rien ne la trouble plus. Elle écoute tranquillement le prédicateur ; elle proteste une dernière fois pour venger l'honneur de son roi, et elle épanche son âme dans une longue prière. La cruelle impatience des Anglais l'interrompt ; elle se relève, leur pardonne, se recommande aux prêtres qui l'entourent, invoque saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, et elle marche au supplice.

Le feu s'allume ; bientôt il a enveloppé sa proie et lentement il la dévore. Au-dessus des flammes se dresse l'image de Jésus-Christ. La martyre y attache ses regards, et c'est dans cette contemplation ineffable qu'elle achève de souffrir pour la France.

#### LE TRIOMPHE

Elle meurt, Messieurs, elle meurt, mais elle triomphe.

Ses ennemis, sans doute, épiaient sur ses lèvres mourantes une rétractation suprême, et Jeanne, fidèle à sa mission jusqu'à la fin, affirme que ses révélations étaient divines. Ils attendaient peut-être qu'un cri de désespoir

sortit de sa poitrine haletante, et c'est en jetant trois fois aux échos de Rouen le nom de Jésus que son âme monte au ciel. La foule était venue là comme à un spectacle et elle gémit ; et le cardinal d'Angleterre et l'évêque de Beauvais pleurent comme elle ; et les soldats, qui s'étaient promis d'aider le bourreau, défont ; et les juges se sont enfuis. La justice de Dieu saura bien les atteindre : ni Cauchon, ni d'Estivet, ni Loysel, ni Midy, ni Bedford, ni Winchester, pas un des grands coupables n'échappe à ses coups <sup>1</sup>.

Elle meurt, mais les Anglais, « qui ont brûlé une sainte », sont perdus.

Ils ont fait balayer ses restes à la Seine ; ils n'ont pas voulu qu'elle eût un tombeau dans le pays qu'elle avait sauvé. Qu'importe ? Respecté par le feu, son cœur réveille encore la valeur française ; son ombre gagne des batailles et fait capituler des villes ; la terreur de son nom s'attache aux pas de l'envahisseur et le rejette enfin dans son île. A l'intérieur, les dissensions s'apaisent, les princes se réconcilient, Charles VII porte dignement la couronne que lui a rendue Jeanne d'Arc : le duel séculaire est fini, et la France, redevenue elle-même, reprend à la tête de l'Europe le cours de ses glorieuses destinées.

1. Cauchon meurt subitement entre les bras de son barbier ; Midy est dévoré par une lèpre hideuse ; Loysel est foudroyé par l'apoplexie ; d'Estivet se noie dans un hourbier ; Bedford meurt à la fleur de l'âge sans laisser aucun héritier ; Winchester devient fou.

2. « Dans leur rage aveugle, ses ennemis lui ont fait une sépulture qu'envieraient les conquérants les plus illustres. Les flots de l'Océan vont partout et Jeanne a un tombeau grand comme le monde. » (Mgr Perraud, de l'Académie française.)

Elle meurt, mais dans sa mort comme dans sa vie, la main de Dieu est toujours visible.

Lui seul, Messieurs, a tout conduit. L'œuvre de Jeanne est une énigme, si elle n'est pas un miracle ; s'en tenir à des explications humaines, c'est prendre l'ombre pour la lumière. Proclamons-le donc en achevant de lire cette histoire : ceux-là seraient aveugles qui n'y adoreraient pas la puissance de Dieu qui frappe et ressuscite les nations au gré de sa politique souveraine ; ceux-là seraient ingrats qui n'y verraient pas le plus grand gage de miséricorde et d'amour qu'il ait jamais donné à aucun peuple.  
*Non fecit taliter omni nationi.*



## PÉRORAISON

Et maintenant, Français, êtes-vous contents de Dieu ? A-t-il assez fait pour nous ? Oui, semble-t-il, puisque nous avons eu une libératrice et une rédemptrice incomparable. Et cependant la France, à l'heure qu'il est, attend encore quelque chose de plus.

### LE MOUVEMENT NATIONAL

Voyez-vous, Messieurs, ce qui se passe autour de nous ? C'est un réveil de confiance et d'enthousiasme universels : on se croirait au lendemain des victoires d'Orléans et du sacre de Reims. Jamais Jeanne n'a été mieux connue, plus aimée, plus acclamée qu'aujourd'hui. Aucun nom n'est plus populaire que le sien ; pas un cœur français qui ne s'émeuve en l'entendant prononcer ; depuis vingt ans surtout, nous le répétons comme une consolation et une espérance. Aucune histoire ne passionne comme la sienne l'érudition de nos savants ; à mesure que leurs travaux se précisent, sa mémoire est mieux vengée et son image sort du passé plus vraie et plus radieuse. Aucune figure française n'excite entre les arts une émulation pareille : la poésie, la musique et l'éloquence s'animent en la chantant ; la statuaire, tout en désespérant d'exprimer son insaisissable beauté, lui demande chaque jour une inspiration nouvelle : la France veut que le marbre et l'airain composent pour sa libératrice un poème égal à

sa gloire ; de Domremy à Rouen, chacune des grandes étapes de sa vie sera marquée par un monument national, et sa statue, magnifiquement dressée en vingt endroits, nous la montrera ici souriant encore à ses saintes, là couvrant la frontière de son invincible épée, protégeant la cité du sacre comme elle protège la cité de la victoire, et glorifiée sur les bords du fleuve où elle fut à la peine du martyr. Ce n'est pas seulement Orléans qui garde son culte comme il garda jadis l'honneur contre l'Anglais : c'est la nation entière qui partage la reconnaissance orléanaise et voue à Jeanne un impérissable amour.

#### JEANNE D'ARC, IMAGE ET PATRONNE DE LA FRANCE

Que veulent donc ces manifestations et cette attente de tout un peuple ? Le voici, Messieurs : dans sa libératrice et sa rédemptrice d'hier, la France a deviné sa patronne et sa protectrice de demain.

Ah ! sans doute elle a déjà, au ciel, d'illustres enfants qui la protègent. Jeanne voyait Charlemagne et saint Louis en prière auprès de Dieu ; j'y vois aussi les Aignan et les Vincent de Paul, les Geneviève et les Clotilde, représentant là-haut la foi de la France, sa charité et sa piété ; mais qui y représentera son âme, son âme tout entière, cette grande âme française avec tous ses dons ?

Vive et sensée, pure et brave, pieuse et fière, également vaillante au labeur et au combat, terrible à l'oppressur et tendre au vaincu, triomphante et malheureuse. plus grande dans les malheurs que dans les triomphes. l'esprit plein d'idéal, le cœur plein d'ardeur chevale-





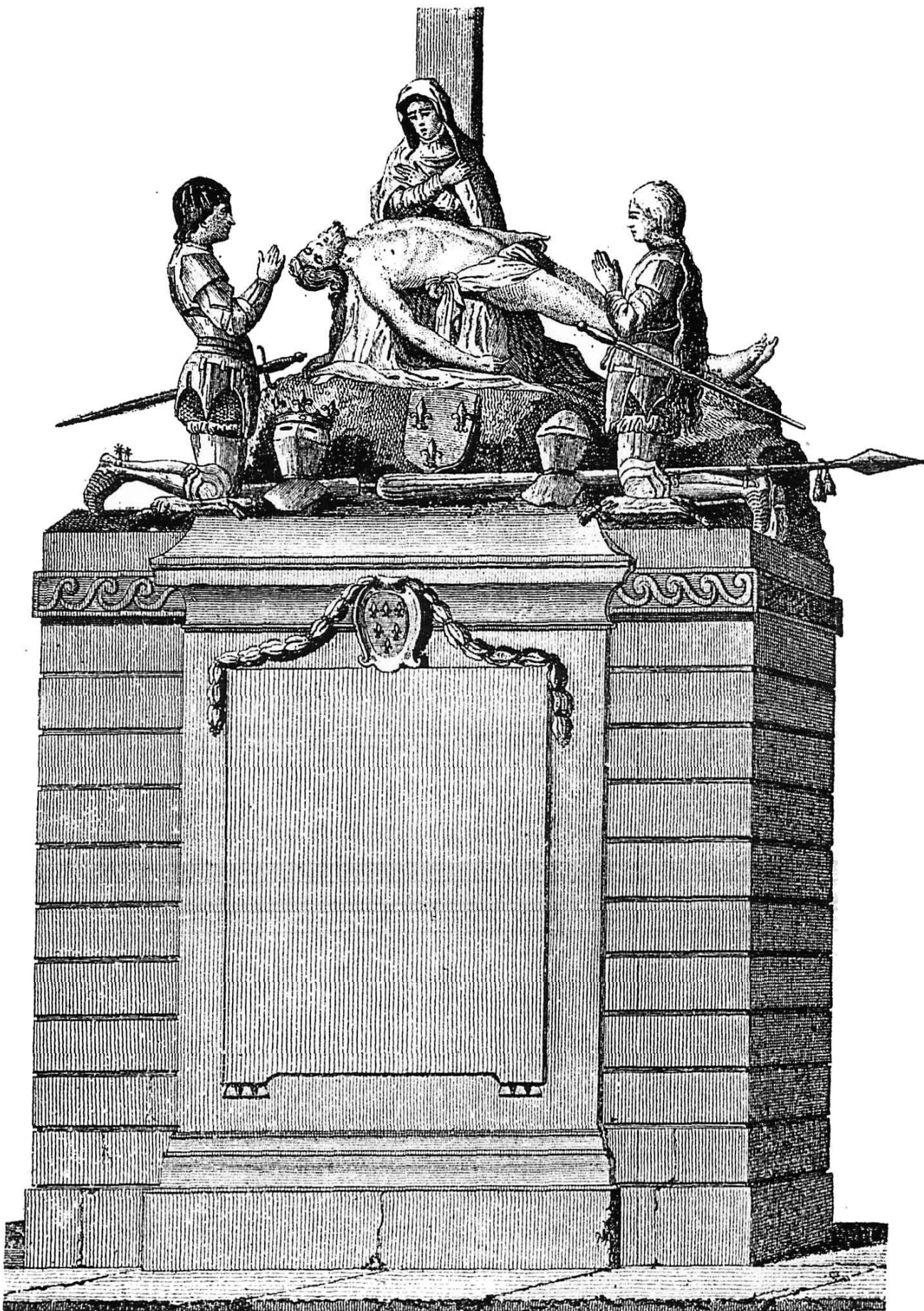
Jeanne, à cheval, tient de la main gauche la couronne de France, et, de la droite, traîne les lambeaux d'un étendard anglais. On voit près d'elle les armes d'Orléans et de Reims, et, sous les pieds de son cheval, les flammes du bûcher de Rouen. — Fragment des frises du *Catholicon*, projet de peinture murale de M. Lameire, conservé à l'École des beaux-arts, à Paris. XIX<sup>e</sup> siècle.

resque, le front éclairé par la gloire et par la souffrance, ... quel est, Messieurs, le portrait que je trace? Celui de Jeanne ou celui de la France? L'un et l'autre à la fois. Ces deux figures se ressemblent; je retrouve en Jeanne tout ce qu'il y a de meilleur dans l'âme de la France; elle est l'image de la patrie transfigurée et rayonnante de la splendeur du ciel. Dieu l'a faite pour être notre modèle; qu'elle soit donc notre patronne. Le titre seul lui manque; qu'il lui soit donné bientôt avec l'auréole de la sainteté!

C'est le véritable monument que nous élèverons à sa mémoire; celui dont ses contemporains jetaient les fondements en la canonisant; celui dont l'évêque qui a le mieux parlé d'elle a posé ici la première pierre et dont il a vu se dresser les premières assises<sup>1</sup>. Il grandit; les prières des fidèles l'édifient, les évêques des deux mondes y travaillent, Rome en étudie la construction lente, mais sûre, elle encourage les ouvriers, et, quand elle aura couronné l'édifice, ce sera un temple. Fasse Dieu, Messieurs, que le siècle ne s'achève pas sans qu'il nous soit donné d'en célébrer la dédicace!

Alors, ô Jeanne! la France se jettera à genoux comme vous le faisiez dans les champs de Domremy, et vous, du haut du ciel, vous lui ferez entendre « ses voix ». Le dia-

1. Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Il prononça, en 1855 et 1869, deux panégyriques qui sont restés les modèles du genre. C'est lui qui, dans notre siècle, a commencé le grand mouvement national en l'honneur de Jeanne d'Arc. Il introduisit sa cause en cour de Rome. Son œuvre a été reprise et est dignement continuée par Mgr Coullié, son successeur.



Le premier monument de Jeanne d'Arc, érigé à Orléans, en 1468, et détruit en 1792.  
D'après les *Antiquités nationales* de Millin, Paris, 1791.

logue interrompu recommencera et vous lui redirez les paroles de l'archange :

« Sois sage, sois pieuse, » et la France travaillera et elle priera, et, servant Dieu comme vous, elle unira dans une alliance indestructible le patriotisme et la foi.

« Va, Fille de Dieu ; » et la France ira, comme vous, à son devoir, partout où la justice et la civilisation feront appel à son épée, à son génie et à son cœur. Elle ira sans craindre ni la défaillance ni la ruine, car une patrie sauvée et rachetée, protégée et bénie par vous, ô Jeanne ! est une patrie immortelle.

Ainsi soit-il !

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

---

### NOTE A. (Page 10.)

*La fête du 8 mai à Orléans.* — Orléans célèbre chaque année, le 8 mai, l'anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc. Ces fêtes ont toujours un éclat exceptionnel.

La veille au soir, du lieu même où s'élevait la forteresse des Tourelles, part un cortège militaire qui parcourt, aux flambeaux, le chemin suivi, le 7 mai 1429, par la Pucelle victorieuse. Lorsque ce cortège arrive sur le parvis de la basilique de Sainte-Croix, la municipalité sort de l'hôtel de ville, avec la bannière de Jeanne d'Arc, et l'évêque, à la tête de son clergé, apparaît sous le porche de la cathédrale. Il va à la rencontre du maire, et celui-ci lui remet le glorieux étendard, qui devient ainsi le trait d'union entre la religion et la patrie. A ce moment, les deux tours de la cathédrale s'illuminent de la base au sommet, le son des clairons se mêle au chant du *Te Deum*, et l'évêque bénit le peuple.

Le lendemain, a lieu à la cathédrale un service solennel d'actions de grâces, à la suite duquel on prononce le panégyrique de l'héroïne. Puis se déroule, sur un parcours de plusieurs kilomètres, la procession traditionnelle. L'armée ouvre et ferme la marche; un régiment de ligne forme la haie de chaque côté du cortège; les musiques militaires alternent avec les fanfares municipales d'Orléans et des communes voisines. Le défilé immense se compose des corporations de la ville et des environs, du clergé des douze paroisses d'Orléans avec leurs bannières et leurs reliques, de groupes de jeunes filles et d'enfants entourant l'étendard de Jeanne d'Arc et les bannières des saints protecteurs de la cité. L'état-major de l'armée, la magistrature, toutes les

autorités civiles précèdent ou suivent l'évêque, qui porte sous un dais les reliques de la vraie croix.

Rien de semblable ne se voit aujourd'hui dans notre pays. C'est vraiment « une journée de la vieille France dans la France nouvelle ».

*Panégyristes de Jeanne d'Arc.* — 1672. Le R. P. Senault, de l'Oratoire. — 1759 et 1760. Claude de Marolles. — 1764. Loiseau. — 1766. Colas. — 1767. Perdoux. — 1779. De Géry. — 1781. Soret. — 1805. Pataud. — 1809. Nutein. — 1811. Pataud. — 1814. Nutein. — 1817. Bernet. — 1819. Frayssinous. — 1821 et 1823. Feutrier. — 1825. Longin. — 1826. Girod. — 1828. Deguerry. — 1829. Morisset. — 1830. Le Courtier. — 1844. Pic. — 1845. Berland. — 1850 et 1853. Barthélemy de Beauregard. — 1855. M<sup>sr</sup> Dupanloup. — 1856. Deguerry. — 1857. M<sup>sr</sup> Gillis. — 1858. De Place. — 1859. Chevojon. — 1860. Freppel. — 1861. Desbrosses. — 1862. Perreyve. — 1863. Mermillod. — 1864. Thomas. — 1865. Bougaud. — 1866. Lagrange. — 1867. Freppel. — 1868. Baunard. — 1869. M<sup>sr</sup> Dupanloup. — 1872. Le R. P. Perraud. — 1873. J. Lémann. — 1874. A. Lémann. — 1875. Bernard. — 1876. D'Hulst. — 1877. Le R. P. Monsabré. — 1878. Rouquette. — 1879. M<sup>sr</sup> Turinaz. — 1880. M<sup>sr</sup> Besson. — 1881. Planus. — 1882. M<sup>sr</sup> Germain. — 1883. Laroche. — 1884. Chapon. — 1885. S. E. M<sup>sr</sup> Langénieux. — 1886. Vié. — 1887. M<sup>sr</sup> Perraud. — 1888. M<sup>sr</sup> Goninard. — 1889. M<sup>sr</sup> de Cabrières. — 1890. A. Mouchard.

NOTE B. (Page 18.)

*Les misères de la France en 1429.* — Après un siècle presque entier de luttes contre l'Angleterre, la France, d'abord vaincue, avec sa féodalité en décadence sous les premiers Valois, puis relevée glorieusement par Charles V et du Guesclin, qui ont porté un esprit nouveau dans l'administration et dans la guerre; la France, déchirée, épuisée, durant la longue démence de Charles VI, par les horribles discordes des Armagnacs et des Bour-



**JEANNE D'ARC**  
Sculpture en marbre de la princesse Marie d'Orléans, conservée à Versailles.

guignons, succombe enfin sous l'invasion étrangère appelée par la guerre civile. Le duc de Bourgogne, punissant un crime par un crime, pour venger son père assassiné par l'ordre ou avec la connivence du dauphin, a reconnu les *droits* du roi d'Angleterre sur la couronne de France, et, de concert avec la reine Isabeau, la mère dénaturée du dauphin, a imposé à de prétendus États généraux la ratification du pacte impie qui livre la France à l'étranger. Charles VI n'est plus. Charles VII n'a hérité que d'un débris de trône. Tout le nord du royaume est dans les mains du conquérant et de ses complices; le reste est entamé : Orléans, le dernier boulevard du centre et du Sud, est assiégé depuis plusieurs mois par l'élite des forces anglaises. Une armée de secours a été défaite dans la malheureuse journée de Rouvrai, et l'héroïque résistance des Orléanais paraît toucher au terme.

Les Anglais, sûrs d'avoir Orléans bientôt à leur merci, débattent déjà les plans de leur prochaine campagne au midi de la Loire et l'expulsion définitive du « roi de Bourges ». Ils ne doutent pas que la chute d'Orléans n'entraîne sur-le-champ la soumission de la Touraine, du Berri et du Poitou, et que tout le reste ne suive promptement. La déroute de Rouvrai a découragé la noblesse et les gens de guerre; l'espèce de fermentation et d'exaltation douloureuse qui agitait le peuple sans résultat paraît devoir promptement faire place à l'atonie. Après Rouvrai, la plupart des princes et des seigneurs ont « laissé le roi Charles comme abandonné », et se sont retirés dans leurs terres, attendant sans doute le moment de transiger avec le vainqueur. Charles VII, durant les premières semaines qui suivent ce malheureux combat, est à Chinon, isolé, consterné, dénué de ressources; son trésor est vide; ses derniers soldats sont prêts à se disperser; ses conseillers l'engagent à quitter la Touraine et à se retirer dans les montagnes d'Auvergne, ou même par delà le Rhône, en Dauphiné, « si du moins on peut sauver ces provinces » ! dit le *Journal du siège d'Orléans*. Le faible monarque veut faire plus encore : il se reproche d'être cause de tant de maux en prolongeant une lutte inutile; il doute d'être « vrai



héritier du royaume descendu de la royale maison de France », doute que la conduite de sa mère ne rend que trop légitime ; il se croit en butte au courroux du ciel, et projette d'abandonner la couronne et d'aller chercher un asile en Espagne ou en Écosse, ne demandant plus à Dieu que de lui sauver la vie et la liberté.

Tous les signes avant-coureurs de la mort des nations semblent donc annoncer que la fin de la France est proche : toutes les forces politiques et sociales sont dissoutes ; la royauté, épuisée par cinquante ans de démence, n'est plus même capable de mourir avec gloire ; la noblesse, précipitée de défaite en défaite par son téméraire orgueil et par son esprit de désordre, a passé d'une présomption fatale à un abatement plus fatal encore. Le clergé gallican, dépouillé, par ses fautes, de la domination qu'il avait jadis exercée sur les esprits, s'est laissé annuler dans la lutte des deux peuples, et n'a pas su prendre dans la défense le rôle que le clergé anglais a pris dans l'attaque : il n'a que des vœux impuissants à offrir à la monarchie très chrétienne ; encore sa cohorte sacrée, l'Université de Paris, désertée de ses plus grands et de ses meilleurs champions, encense-t-elle lâchement le roi étranger. La bourgeoisie elle-même, la couche la plus profonde, l'élément le plus vital de la nation politique, a succombé moralement à son tour ; Paris, la tête et le cœur du tiers État et de la France, Paris a failli aux destinées de la patrie, Paris subit l'Anglais. Orléans ne peut plus que clore, en périssant, cette phase de la résistance bourgeoise ouverte par les glorieuses infortunes de Harfleur et de Rouen, et qu'anoblir par un dévouement infructueux la chute du tiers État. La mission du grand peuple qui a enfanté la chevalerie, les croisades, la poésie, les arts du moyen âge, qui a été durant les siècles le lien de la république chrétienne, l'initiateur du mouvement européen, cette mission va-t-elle passer à un peuple nouveau ? Le rôle de la France est-il fini parmi les nations ? L'Angleterre le proclame, et l'Europe commence à le croire.

D'où viendrait en effet le secours ? Quelle puissance inconnue

fera ce que n'ont pas su faire les forces organisées de la société française, la royauté, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie?... La puissance qui fit sortir les régénérateurs de la terre d'entre les charpentiers de Bethléem et les pêcheurs de Génézareth! la puissance qui évoque des dernières profondeurs sociales, quand toutes les sommités s'écroulent, ces forces vierges et ignorées d'elles-mêmes que la Providence tient en réserve dans les entrailles des peuples! La raison, la réflexion ne peuvent plus rien, n'entrevoient même plus la possibilité du salut : l'inspiration du sentiment saura trouver de ces *sublimes folies* qui sauvent le monde! (H. Martin, *Jeanne d'Arc*, chap. 1<sup>er</sup>, pp. 5-8.)

NOTE C. (Page 20.)

*L'enfance de Jeanne.* — Dès ma première jeunesse, j'ai connu Jeannette. Son père et sa mère étaient d'honnêtes laboureurs, gens de bonne renommée et vrais catholiques. Jeannette était bonne, simple et douce. Elle aimait aller à l'église, et comme les gens lui reprochaient de la fréquenter trop dévotement, elle avait honte. J'ai ouï dire au curé d'alors qu'elle se confessait souvent. Pour ses occupations, elles étaient celles des autres petites filles. Au logis, elle faisait le ménage et filait. Maintes fois je l'ai vue gardant les animaux de son père. (Déposition de Hauviette, amie de Jeanne. — *Procès de réhabilitation.*)

Jeannette était une brave fille, bonne, chaste, pieuse, craignant Dieu, pratiquant l'aumône et faisant le bien. Elle recueillait les pauvres, et elle voulait coucher au coin du foyer et qu'ils couchassent dans son lit. Elle ne dansait pas. Elle aimait le travail, filait, cultivait la terre avec son père, faisait le ménage et quelquefois gardait les bêtes. On ne la voyait pas par les chemins; elle était le plus souvent dans l'église, à prier. Elle se plaisait à fréquenter les lieux de dévotion et se rendait de temps à autre à la chapelle de la bienheureuse Marie de Bermont. (Déposition d'Ysabellette, amie de Jeanne. — *Procès de réhabilitation.*)

J'ai éprouvé sa bonté, car, tout enfant je fus malade, et Jeannette m'assista. Quand les cloches sonnaient, Jeannette se signait

et s'agenouillait. (Déposition de Simon Musnier, labourcur de Domremy. — *Procès de réhabilitation.*)

Lorsque je manquais de sonner les complices, Jeannette me reprenait et me grondait, disant que ce n'était pas bien fait. Elle m'avait même promis de me donner de la laine de ses moutons, à condition que je sonnerais exactement. (Déposition de Perrin, ancien marguillier de Domremy. — *Procès de réhabilitation.*)

Plusieurs fois, j'ai entendu dire par Guillaume Fronte, en son vivant, curé de Domremy, que Jeannette était une bonne et simple fille, dévote, craignant Dieu, telle enfin qu'il n'y avait pas sa pareille dans le village. Chaque jour, quand il était à l'autel, elle assistait à la messe. (Déposition de Messire Etienne de Sionne, curé de Roncessey-sous-Neufchâteau. — *Procès de réhabilitation.*)

NOTE D. (Page 24.)

*Les apparitions.* — « Il y a maintenant sept ans que les saints m'apparurent pour la première fois. C'était un jour d'été, vers l'heure de midi. J'avais à peu près treize ans. J'étais dans le jardin de mon père ; j'entendis la voix, à droite, du côté de l'église ; je vis en même temps une apparition entourée d'une grande clarté. Elle avait l'extérieur d'un homme très bon et très vertueux ; elle portait des ailes et était de tous côtés environnée de beaucoup de lumière et accompagnée des anges du ciel. C'était l'archange saint Michel. Il me parut avoir une voix très respectable ; mais j'étais encore tout enfant, et j'eus grand peur de cette apparition ; je doutai fort que ce fût un ange. Ce fut seulement après l'avoir entendue trois fois que je reconnus cette voix pour la sienne. Il m'enseigna et me montra tant de choses, qu'enfin je crus fermement que c'était lui. Je l'ai vu, lui et les anges, de mes propres yeux, aussi clairement que je vous vois, vous, mes juges ; et je crois d'une foi aussi ferme ce qu'il a dit et fait, que je crois à la Passion et à la mort de Jésus-Christ, notre Sauveur, et ce qui me porte à le croire, ce sont les bonnes doctrines, les bons avis, les secours dont il m'a toujours assistée.

« L'archange me disait qu'avant tout je devais être une bonne enfant, me bien conduire et aller assidûment à l'église, et que Dieu me soutiendrait. Il me disait la grande miséricorde de Dieu pour le royaume de France, et comment je devais me hâter de secourir mon roi. Il me disait aussi que sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient vers moi, et que tout ce qu'elles m'ordonneraient, je devais le faire, parce qu'elles étaient envoyées de Dieu pour me guider et m'aider de leurs conseils dans ce que j'avais à exécuter.

« Sainte Catherine et sainte Marguerite m'apparurent ensuite comme l'ange me l'avait prédit. Elles m'ordonnèrent d'aller trouver Robert de Baudricourt, capitaine du roi à Vaucouleurs, lequel, à la vérité, me repousserait plusieurs fois, mais finirait par me donner des gens pour me conduire dans l'intérieur de la France, auprès du roi, après quoi je ferais lever le siège d'Orléans. Je leur répondis que je n'étais qu'une pauvre enfant qui ne savait ni chevaucher ni conduire la guerre. Elles répliquèrent que Dieu m'assisterait et que mon roi recouvrerait, malgré ses ennemis, tout son royaume : « Va en toute confiance, ajoutèrent-elles ; puis, lorsque tu seras devant le roi, il se manifestera un beau signe, afin qu'il croie à ta mission et qu'il te fasse bon accueil. » Elles m'ont dirigée durant sept années, me prêtant leur appui dans tous mes embarras et mes travaux, et maintenant pas un jour ne se passe sans qu'elles ne me visitent. Je ne leur ai rien demandé, si ce n'est pour mon expédition et pour que Dieu voulût bien assister les Français et protéger leurs villes ; je ne leur ai demandé pour moi d'autre récompense que le salut de mon âme. Dès la première fois que j'entendis leurs voix, je promis librement à Dieu de rester, si cela lui était agréable, une vierge pure de corps et d'âme, et elles me promirent en retour de me conduire dans le paradis, comme je les en ai priées.

« Les saintes ne m'ont point ordonné de garder le silence sur leurs apparitions, mais je craignais beaucoup d'en parler, de peur que les Bourguignons, et surtout mon père, ne missent

obstacle à mon voyage auprès du roi. Du reste, les voix me laissaient libre de le dire ou de le cacher à mes parents; mais, pour rien au monde, je n'eusse voulu le leur découvrir. Dans toutes les autres choses, j'ai ponctuellement obéi à mon père et à ma mère, et je ne crois pas avoir péché en partant sans les avertir, car je m'en allais sur l'ordre de Dieu, et je serais également partie quand même j'aurais eu cent pères et cent mères, quand même j'aurais été la fille d'un roi. » (Paroles de Jeanne à ses juges. — Guido Gœrres. *Vie de Jeanne d'Arc.*)

NOTE E. (Page 25.)

*Domremy ravagé.* — Lorsqu'après quinze jours d'absence, nos exilés purent reprendre le chemin de leurs demeures, ils furent témoins d'un affreux spectacle. Les Anglo-Bourguignons, furieux de ce que les habitants de Domremy avaient réussi à s'enfuir et à sauver ce qu'ils avaient de plus précieux, s'étaient vengés en mettant le feu au village; ils avaient montré un acharnement particulier contre l'église paroissiale, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. La pieuse fille de Jacques d'Arc dut ressentir une indignation égale à sa douleur en voyant ce qu'une soldatesque sacrilège avait fait de cette église où elle avait fait sa première communion, où elle avait sollicité et obtenu du Ciel de si insignes faveurs. Bon gré, mal gré, il lui fallut pourtant se résigner, et depuis son retour de Neufchâteau jusqu'à son second départ pour Vaucouleurs, en d'autres termes pendant les cinq derniers mois de 1428, force lui fut, pour remplir ses devoirs religieux et assister à l'office divin, de se rendre à l'église de Greux, la paroisse limitrophe. (Siméon Luce. *Jeanne d'Arc à Domremy.*)

NOTE F. (Page 27.)

*Déposition de Durand Laxart.* — J'allai la prendre au logis de son père et l'emmenai chez moi. Elle me disait qu'elle voulait se rendre en France, vers le dauphin, pour le faire couronner. « N'a-t-il pas jadis été dit, ajoutait-elle, que la France serait

désolée par une femme et puis devait être rétablie par une pucelle? » Et elle me demanda d'aller dire au sire Robert de Baudricourt de la faire conduire là où était Monseigneur le dauphin. Robert me dit à plusieurs reprises : « Ramenez-la au logis de son père et donnez-lui des soufflets. » (J. Fabre. *Procès de réhabilitation*, I, p. 118.)

NOTE G. (Page 31.)

*La présentation au roi.* — Après deux jours d'attente, Jeanne fut introduite au château par le comte de Vendôme. Elle se présenta simplement et avec assurance. « Elle fit les inclinations et révérences accoutumées de faire aux rois, ainsi que si elle eût été nourrie en la cour, » dit Jean Chartier. « Le roi, continue-t-il, pour la mettre à l'épreuve, s'était confondu parmi d'autres seigneurs plus pompeusement vêtus que lui, et quand Jeanne, qui ne l'avait jamais vu, le vint saluer, disant : « Dieu « vous donne bonne vie, gentil roi! — Je ne suis pas le roi, dit-il, « voilà le roi ; » et il lui désignait un des seigneurs. « Mais Jeanne répondit : « En nom Dieu, gentil prince, vous l'êtes, et non « un autre. » Et, abordant l'objet de sa mission, elle lui dit « que Dieu l'envoyait pour lui aider et secourir » ; elle demandait « qu'il lui baillât gens », promettant de faire lever le siège d'Orléans, et de le mener sacrer à Reims. Elle ajoutait « que c'était le plaisir de Dieu que ses ennemis les Anglais s'en allassent en leur pays ; que le royaume lui devait demeurer, et que s'ils ne s'en allaient, il leur mescherrait (arriverait malheur) ». — (H. Wallon, I, éd. in-12, pp. 108-109.)

*Le secret du roi.* — Le roi entra seul dans son oratoire, et là sans prononcer une parole, il fit à Dieu, du fond de son cœur, cette requête : Que s'il était vrai héritier, issu de la maison de France (ce doute était possible avec la reine Isabeau), et que le royaume lui dût justement appartenir, il plût à Dieu de le lui garder et défendre, sinon de lui faire la grâce d'échapper sans mort ou prison, et qu'il se pût sauver en Espagne ou en Écosse, où il

voulait, en dernier recours, chercher un refuge. C'est cette prière, connue de Dieu seul, que la Pucelle rappela à Charles VII, et on s'explique maintenant la joie qu'au dire des témoins il manifesta, sans que personne en sût alors le motif. Jeanne, par cette révélation, n'avait pas fait seulement qu'il crût en elle ; elle faisait qu'il crût en lui-même, en son droit, en son titre. « Je te dis de la part de Messire que tu es vrai héritier de France et fils de roi. » (H. Wallon, I, éd. in-12, pp. 114-115.)

NOTE H. (Page 34.)

Les docteurs louaient le roi de n'avoir, dans cette nécessité pressante du royaume, ni rejeté la Pucelle, ni cru trop légèrement à ses promesses, mais de l'avoir éprouvée en cherchant dans sa vie et en demandant à ses actes la preuve qu'elle était envoyée de Dieu. Sa vie, disaient-ils, a fait l'objet d'une enquête sérieuse : Jeanne, pendant six semaines, a été gardée par le roi, visitée par toutes sortes de personnes ; et l'on n'a rien trouvé en elle que « bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse ». Son signe, c'est devant Orléans qu'elle prétend le montrer. Puisque la première preuve est faite, il ne faut pas refuser la seconde qu'elle offre ; il faut la mener à Orléans : car la délaisser sans apparence de mal, « ce serait répugner au Saint-Esprit et se rendre indigne de l'aide de Dieu ». (Extrait de la *Déclaration des Docteurs de Poitiers*. H. Wallon, I, pp. 121-122.)

NOTE I. (P. 34.)

*Purification de l'armée.* — Pour réduire ces volontés sauvages, indomptables, il fallait Dieu même. Le Dieu de cet âge, c'était la Vierge bien plus que le Christ. Il fallait la Vierge descendue sur terre, une vierge populaire, jeune, belle, douce, hardie.

La guerre avait changé les hommes en bêtes sauvages ; il fallait de ces bêtes refaire des hommes, des chrétiens, des sujets dociles. Grand et difficile changement ! Quelques-uns de ces capitaines armagnacs étaient peut-être les hommes les plus féroces

qui eussent jamais existé. Il suffit d'en nommer un, dont le nom seul fait horreur, Gilles de Retz, l'original de la Barbe-Bleue.

Il restait pourtant une prise sur ces âmes qu'on pouvait saisir ; elles étaient sorties de l'humanité, de la nature, sans avoir pu se dégager entièrement de la religion. L'un d'eux, le Gascon La Hire, disait avec originalité : « Si Dieu se faisait homme d'armes, il serait pillard. » Et quand il allait au butin, il faisait sa petite prière gasconne, sans trop dire ce qu'il demandait, pensant bien que Dieu l'entendrait à demi-mot : « Sire Dieu, je te prie de faire pour La Hire ce que La Hire ferait pour toi, si tu étais capitaine et si La Hire était Dieu. »

Ce fut un spectacle touchant de voir la conversion subite des vieux brigands armagnacs. Ils ne s'amendèrent pas à demi. La Hire n'osait plus jurer ; la Pucelle eut compassion de la violence qu'il se faisait ; elle lui permit de jurer « par son bâton ».

Elle avait commencé par exiger qu'ils laissassent leurs folles femmes et se confessassent. Puis dans la route, le long de la Loire, elle fit dresser un autel sous le ciel, elle communia, et ils communiquèrent. La beauté de la saison, le charme d'un printemps de Touraine, devaient singulièrement ajouter à la puissance religieuse de la jeune fille. Eux-mêmes ils avaient rajeuni ; ils s'étaient parfaitement oubliés ; ils se retrouvaient, comme en leurs belles années, pleins de bonne volonté et d'espoir, tous jeunes comme elle, tous enfants.... Avec elle, ils commençaient de tout cœur une nouvelle vie. Où les menait-elle ? Peu leur importait. Ils l'auraient suivie, non pas à Orléans, mais tout aussi bien à Jérusalem. Et il ne tenait qu'aux Anglais d'y venir aussi. Dans la lettre qu'elle leur écrivit, elle leur proposait gracieusement de se réunir et de s'en aller tous, Anglais et Français, délivrer le saint Sépulcre. (J. Michelet. *Jeanne d'Arc*, pp. 31-33.)

NOTE J. (Page 36.)

*Lettre de Jeanne aux Anglais avant son arrivée à Orléans.* — Avant d'engager la lutte, Jeanne essaya de la prévenir, marquant du signe de la paix le premier acte de sa mission ; car sa



mission, c'était aussi la paix aux hommes de bonne volonté. Mais comment obtenir de la bonne volonté des Anglais ce que réclamait le droit de la France à être libre? Jeanne ne s'en crut pas moins obligée à leur envoyer ce message dont les termes ont été gardés textuellement :

« Jhesus Maria.

« Roi d'Angleterre, et vous duc de Bethfort qui vous dites régent le royaume de France; Guillaume Lapoule (Pole), comte de Suffort (Suffolk), Jehan, sire de Thalebot (Talbot), et vous, Thomas, sire d'Escalles (Scales), qui vous dites lieutenant dudit de Bethfort, faites raison au Roi du ciel de son sang royal; rendez à la Pucelle cy envoyée de par Dieu le Roi du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est venue de par Dieu, le Roi du ciel, pour réclamer le sang royal; elle est toute preste de faire paix, si vous lui voulez faire raison, par ainsi que France vous mettez sur (rendez) et paie de ce que l'avez tenue. Entre vous, archers, compagnons de guerre gentils, et autres qui estes devant la bonne ville d'Orliens, allez-vous-en, de par Dieu, en vos pays; et si ainsi ne le faites, attendez les nouvelles de la Pucelle qui vous ira voir brièvement à vostre bien grand dommage. Roi d'Angleterre, si ainsi ne le faites, je suis chef de guerre, et en quelque lieu que j'attaindrai vos gens en France, je les en ferai aller, veuillent ou non veuillent; et s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous mourir, et s'ils veulent obéir, je les prendrai à merci. Je suis cy venue de par Dieu, le Roi du ciel, corps pour corps, pour vous bouter hors de toute France, encontre tous ceux qui voudraient porter trahison, malengin ni dommage au royaume de France. Et n'ayez point en votre opinion, que vous ne tiendrez mie (que vous tiendrez jamais) le royaume de France de Dieu, le Roi du ciel, fils de sainte Marie, ains (mais) le tiendra le roi Charles, vrai héritier; car Dieu, le Roi du ciel, le veut ainsi, et lui est révélé par la Pucelle : lequel entrera à Paris en bonne compagnie. Si vous ne voulez pas croire les nou-

velles de par Dieu de la Pucelle, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous ferrons (*férirons, frapperons*) dedans à horions, et si (ainsi) ferons un si gros hahaye, que encore à mil années (il y a mille ans) que en France ne fut fait si grand, si vous ne faites raison. Et croyez fermement que le Roi du ciel trouvera (ou envoiera) plus de force à la Pucelle que vous ne lui sauriez mener de tous assauts à elle et à ses bonnes gens d'armes; et adonc verront lesquels auront meilleur droit, de Dieu du ciel ou de vous. Duc de Bethfort, la Pucelle vous prie et vous requiert que vous ne vous faites pas détruire. Si vous faites raison, encore pourrez venir en sa compagnie l'ou que les François feront le plus beau fait qui oncques fut fait pour la chrestienté. Et faites réponse en la cité d'Orliens, si voulez faire paix; et si ainsi ne le faites, de vos bien grands dommages vous souviene brièvement.

« Escrit le mardi de la semaine sainte.

« De par la Pucelle. »

Et dessus : « Au duc de Bethfort, soi disant regent le royaume de France ou à ses lieutenans estans devant la ville d'Orliens. »

Cette lettre, datée du 22 mars et probablement écrite à Poitiers, ne fut sans doute adressée aux Anglais qu'après que Jeanne fut agréée de Charles VII; peut-être seulement quand elle vint à Blois. Elle fut accueillie d'eux avec insulte. Ils ne se bornèrent point à des outrages envers la Pucelle; ils allèrent jusqu'à une violation du droit des gens sur son messager : ils le retinrent, et ils n'attendaient pour le brûler que l'avis de l'Université de Paris.

Jeanne n'avait donc plus de ménagements à garder envers eux. (H. Wallon, I, pp. 129-132.)

En même temps, elle voulait offrir à l'ennemi un dernier moyen d'éviter une plus sanglante défaite. Elle lui écrivit une nouvelle lettre que Pasquerel, son fidèle compagnon en toutes ces journées, reproduit en ces termes :

« A vous, hommes d'Angleterre, qui n'avez aucun droit en ce royaume de France, le roi du ciel ordonne et mande par moi que

vous laissiez vos bastilles et vous en allicz en votre pays, ou sinon je vous ferai un tel hahu (ou hahaye) qu'il en sera perpétuelle mémoire. Voilà ce que je vous écris pour la troisième et dernière fois, et je ne vous écrirai pas davantage. *Jhesus Maria*.

« Jeanne la Pucelle ».

Elle ajoutait après avoir signé :

« Je vous aurais envoyé mes lettres plus honorablement, mais vous me retenez mes héraults. Vous m'avez retenu mon hérault Guyenne. Renvoyez-le-moi, et je vous renverrai quelques-uns de vos gens pris dans la bastille Saint-Loup ; car ils ne sont pas tous morts. »

Elle prit alors une flèche, y attacha la lettre et la fit lancer aux Anglais avec ce cri : « Lisez, ce sont nouvelles. » Les Anglais la relevèrent, et l'ayant lue se mirent à crier : « Voilà des nouvelles de la *ribaude* des Armagnacs. » Jeanne, à ces mots, soupira et répandit d'abondantes larmes, appelant à son aide le Roi du ciel. Et le Seigneur la consola. (H. Wallon, I, pp. 153 et 154).

#### NOTE K. (Page 46.)

*La marche vers Reims.* — Les politiques voulaient qu'on restât encore sur la Loire, qu'on s'assurât de Cosne et de la Charité. Ils eurent beau dire cette fois, les voix timides ne pouvaient plus être écoutées. Chaque jour affluaient des gens de toutes les provinces, qui venaient au bruit des miracles de la Pucelle, ne croyaient qu'en elle et comme elle avaient hâte de mener le roi à Reims. C'était un irrésistible élan de pèlerinage et de croisade. L'indolent jeune roi lui-même finit par se laisser soulever à cette vague populaire, à cette grande marée qui montait et poussait au Nord. Roi, courtisans, politiques, enthousiastes, tous ensemble, de gré ou de force, les fols, les sages, ils partirent. Au départ, ils étaient douze mille ; mais le long de la route, la masse allait grossissant, d'autres venaient, et toujours d'autres ; ceux qui n'avaient pas d'armures suivaient la sainte expédition en simples jacques, tout gentilshommes

qu'ils pouvaient être, comme archers, comme coutilliers. (J. Michelet, p. 48-49.)

NOTE L. (Page 49.)

*La science militaire de Jeanne.* — Dans tous ses faits, hors le fait de la guerre, Jeanne était simple et toute jeune fille. Mais dans le fait de la guerre elle était fort experte, tant pour porter la lance que pour réunir une armée et ordonner un combat et disposer l'artillerie. Tous s'émerveillaient de voir que, dans les choses militaires, elle agit avec autant de sagesse et de prévoyance que si elle eût été un capitaine ayant guerroyé vingt ou trente ans. C'était surtout dans le maniement de l'artillerie qu'elle s'entendait bien. (Déposition du duc d'Alençon. — *Procès de réhabilitation.*)

NOTE M. (Page 50.)

*La piété de Jeanne.* — De la vie de Jeanne, de ses mœurs et de sa tenue au milieu des hommes d'armes, je n'ai que du bien à dire. Jamais il n'y eut plus sobre qu'elle. Le seigneur d'Aulon, chevalier, qui, vu sa grande sagesse et honnêteté, avait été mis par le roi à côté de Jeanne pour veiller sur elle, m'a dit plusieurs fois qu'il ne croyait pas qu'aucune femme pût être plus chaste que Jeanne ne l'était. Personne, en sa compagnie, ne pensait à mal. A mon avis, il y avait là quelque chose de divin.

Quotidiennement, Jeanne avait coutume, le soir, à la tombée de la nuit, de se retirer dans une église. Elle faisait sonner les cloches à peu près une demi-heure et réunissait les religieux mendiants qui étaient à la suite de l'armée du roi. Puis elle se mettait en oraison et faisait chanter, par les frères mendiants, une antienne en l'honneur de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu. (Déposition de Dunois. — *Procès de réhabilitation.*)

Elle aimait beaucoup à entendre la messe et n'y manquait jamais, sauf le cas d'impossibilité. Elle était très fâchée quand elle entendait blasphémer Dieu et jurer. Je sais que souvent,

quand Monseigneur le duc d'Alençon jurait ou disait quelque parole blasphématoire, Jeanne le reprenait. En général, personne dans l'armée n'eût osé jurer ou blasphémer devant elle, crainte de ses réprimandes. (Déposition de Louis de Contes, page de Jeanne. — *Procès de réhabilitation.*)

Toutes les fois qu'elle chevauchait par la campagne et qu'on arrivait dans une place, Jeanne avait soin de loger à part, en compagnie de femmes.

Souvent, la nuit, je l'ai vue se mettre à genoux, en priant Dieu pour la prospérité du roi et pour l'achèvement de la mission qu'elle tenait de Dieu. Et certes, je crois fermement qu'elle était envoyée de Dieu, car elle n'accomplissait qu'œuvres bonnes et était pleine de toutes les vertus.

Quand on était en campagne, les vivres manquaient quelquefois; mais jamais Jeanne n'aurait voulu manger des aliments acquis par pillage. Elle avait grande pitié des pauvres soldats, même de ceux qui étaient du parti des Anglais. Les voyait-elle à l'extrémité ou même simplement blessés, elle les faisait confesser. (Déposition de Jean Pasquerel, aumônier de Jeanne. — *Procès de réhabilitation.*)

#### NOTE N. (Page 52.)

*Sur l'enthousiasme populaire excité par Jeanne.* — « Et l'appeloient ly aulcuns du commun de France, l'Angélique; et en faisoient et cantoient (chantoient) plusieurs canchons (chansons) fables et hourdes, moult merveilleuses, » dit le haineux auteur d'une chronique bourguignonne. C'était comme une adoration, et elle ne savait comment s'en défendre. On se jetait aux pieds de son cheval, on baisait ses mains et ses pieds; et l'accusation, qui plus tard devait recueillir précieusement les moindres traits de ces hommages populaires pour les faire tourner à sa perte, constate que l'on portait des médailles à son effigie, qu'on plaçait son image dans les églises, et qu'on la mentionnait dans les prières de la messe. Jeanne ne demandait pas mieux que de savoir qu'on priât pour elle, mais son bon sens la mettait en

garde contre l'enivrement de ces honneurs; et quand les docteurs lui disaient qu'elle faisait mal de les souffrir, qu'elle entraînerait le peuple à l'idolâtrie, elle répondait avec simplicité : « En vérité, je ne m'en saurais garder, si Dieu ne m'en gardait lui-même. »

La foi en elle, l'enthousiasme était donc général, et il y en a, dans le temps même, des témoignages de diverses sortes. Le comte d'Armagnac lui écrivait pour savoir à quel pape il fallait se soumettre (août 1429); Bonne Visconti, pour qu'elle la rétablît dans le duché de Milan, et sa lettre portait cette suscription : « A très honorée et très dévote Pucelle Jeanne, envoyée du Roi des cieux pour la réparation et extirpation des Anglois tyrannisans la France. » Christine de Pisan, presque septuagénaire, sentait se ranimer en elle un reste d'inspiration pour chanter celle qui avait conduit son peuple comme Josué, qui l'avait sauvé comme Gédéon, qui avait surpassé en prodiges Esther, Judith et Débora. Et déjà elle voyait non seulement Paris ouvrant ses portes à Charles VII et les Anglais chassés de France, mais l'Église pacifiée et la Terre Sainte reconquise... (H. Wallon, I, pp. 248-49-50.)

#### NOTE O. (Page 57.)

*L'attitude des Français à la captivité de Jeanne.* — Si nous nous indignons de la joie indécente des Bourguignons, que dirons-nous de l'attitude de certains personnages de la cour de Charles VII? Les Bourguignons, eux, ne savaient plus rougir; leur trahison envers la patrie était consommée depuis longtemps; ils avaient fait litière de toute pudeur, ils ne connaissaient plus la honte. Ils s'étaient complètement détachés du parti français; le roi de France, pour eux, c'était le roi d'Angleterre.

Ceux dont la joie est la plus révoltante, à nos yeux, ceux qui, en se réjouissant de la captivité de Jeanne, insultent le plus odieusement, le plus lâchement, au deuil national, ce sont les Georges de la Trémouille et les Regnault de Chartres. Ceux-ci étaient les représentants officiels de la France. La Trémouille

était grand chambellan et lieutenant général du roi. Regnault de Chartres avait présidé au sacre en sa qualité d'archevêque de Reims, et il était en outre grand chancelier du royaume, le vrai chancelier de France, puisqu'il occupait ces fonctions au nom de Charles VII, tandis que Louis de Luxembourg avait le même titre au nom de l'usurpateur.

Eh bien ! le croirait-on ? ces hommes eurent l'infamie de se réjouir de la catastrophe du 24 mai. Jeanne d'Arc gênait les louches intrigues de la Trémouille, et ce triste personnage ne se cacha pas pour manifester sa satisfaction d'être enfin débarrassé de la loyale jeune fille. Quant à Regnault de Chartres, il eut le cynisme d'adresser aux habitants du diocèse de Reims deux lettres publiques telles, qu'on se demande si c'est bien l'archevêque du sacre qui les a signées, ou si ce n'est plutôt l'évêque simoniaque de Beauvais, dont le nom devait passer à la postérité, chargé d'un éternel opprobre, comme celui du plus haineux et du plus exécrationnable bourreau d'une vierge innocente.

Le texte des mandements de Regnault de Chartres n'est point parvenu jusqu'à nous ; mais l'on en possède une analyse authentique. Informant ses diocésains de la prise de Jeanne d'Arc par l'ennemi, l'archevêque chancelier prétend rectifier leur opinion sur le compte de l'héroïne et il ose s'exprimer ainsi :

« Elle a bien mérité son malheur, elle qui ne voulait écouter aucun conseil, mais faisait tout à son plaisir... Dieu l'a laissé prendre, parce qu'elle était constituée en orgueil et pour les riches habits qu'elle avait pris, et parce qu'elle avait fait sa propre volonté, au lieu de faire la volonté de Dieu ! »

Hâtons-nous de dire que l'archevêque de Reims ne trouva aucun écho dans le clergé, qui était resté fidèle à la France. Dans un grand nombre de diocèses, la prise de Jeanne d'Arc fut annoncée par les évêques comme étant une calamité publique. L'évêque de Grenoble, notamment, composa trois oraisons, qui, dès lors, se dirent à la messe, et par lesquelles on suppliait Dieu de faire échapper Jeanne saine et sauve des mains de ses ennemis. A Tours, l'archevêque ordonna des prières solennelles pour

sa délivrance; on fit une procession générale à laquelle assistèrent les chanoines de la cathédrale, le clergé séculier et régulier de la ville, tous marchant pieds nus.

Et si dans le monde des courtisans, on se préoccupa peu du sort réservé à la Pucelle, si les politiques et les diplomates se refusèrent à entreprendre des négociations pour la sauver, il y eut néanmoins des murmures parmi les anciens compagnons d'armes de Jeanne, contraints à l'inaction; et quand, plus tard, la captive sera transférée à Rouen, le généreux La Hire armera une compagnie afin de l'arracher aux mains de ses bourreaux, et, dans sa témérité héroïque, poussant la campagne au cœur même du pays envahi, tombera à son tour au pouvoir des Anglais.

Il est certain que la capture de la grande Française rendit confiance à l'ennemi. Les Anglais, retrouvant courage et hardiesse, eurent immédiatement de nouveaux succès : c'est ainsi qu'ils reprirent, coup sur coup, Château-Gaillard (14 juin 1430), Aumale (juillet) et Torcy (août). — (Léo Taxil et Paul Fesch, *Le Martyre de Jeanne d'Arc*, p. 12-13.)

Voici, d'après un nécrologe de la ville de Grenoble, une des trois oraisons qui se disaient en Dauphiné pour obtenir la délivrance de Jeanne d'Arc. Nous donnons celle qui se disait après le *Gloria*. (*Bulletin de l'Académie delphinale*, année 1867, p. 7.)

« O Dieu tout puissant et éternel ! qui par votre sainte et ineffable clémence, et par la merveilleuse vertu de votre bras, avez suscité une jeune vierge, pour l'expulsion, la confusion et la ruine de ses adversaires, et qui avez permis que, dans l'accomplissement de la sainte mission que vous lui avez confiée, elle tombât prisonnière entre les mains de ces mêmes ennemis, accordez-nous, nous vous en prions, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours vierge et de tous les saints, de la voir échapper saine et sauve à leur puissance et continuer librement l'exécution de vos ordres formels. »

Il y avait également une Secrète et une Post-Communion. On peut voir d'autres oraisons du même genre dans l'intéressante brochure de M. l'abbé Séjourné, sur la *Canonisation de*



*Jeanne d'Arc.* (Orléans. Herluison, 1887, in-8.) Voir l'article 52 de l'acte d'accusation. (*Id.*, p. 161-162.)

NOTE P. (Page 60.)

*Les pressentiments funèbres.* — Dunois raconte qu'après le sacre, quand Charles VII traversa la Ferté et Crespy-en-Valois, comme le peuple accourait criant *Noël !* Jeanne, qui était à cheval entre l'archevêque de Reims et lui-même, dit : « Voilà un bon peuple, et je n'ai jamais vu peuple qui se réjouit tant de l'arrivée d'un si noble prince. Et puissé-je être assez heureuse pour finir mes jours et être inhumée en cette terre ! — O Jeanne ! lui dit l'archevêque, en quel lieu croyez-vous mourir ? » Elle répondit : « Où il plaira à Dieu, car je ne suis assurée ni du temps, ni du lieu plus que vous-même. Et que je voudrais qu'il plût à Dieu, mon créateur, que je m'en retournasse maintenant, quittant les armes, et que je revinsse servir mon père et ma mère à garder leurs troupeaux avec ma sœur et mes frères, qui seraient bien aises de me voir ! »... (H. Wallon, I, p. 255.)

Comme elle était dans la semaine de Pâques (vers le 15 avril), à Melun, ville qui venait de chasser les Anglais pour se donner au roi, ses voix lui dirent qu'elle serait prise avant la Saint-Jean ; et depuis elles le lui répétaient tous les jours. Mais elles ne la détournaient point d'aller en avant ; elles lui annonçaient sa captivité comme une chose qu'elle devait souffrir ; et Jeanne, quoiqu'elle eût mieux aimé la mort, marchait sans peur à l'accomplissement de son œuvre. (H. Wallon, I, p. 322.)

NOTE Q. (Page 62.)

*Les juges de Jeanne d'Arc schismatiques.* — Qu'on me permette une hypothèse, sans prendre garde à l'anachronisme. Supposons un instant que le président du tribunal de Rouen ait été, non Cauchon, mais Luther ; je parle de Luther alors qu'il était encore dans le giron de l'Église, de Luther avant sa révolte. Dirait-on qu'il a jugé en catholique ? Non certes. On dirait : « En condamnant iniquement une sainte jeune fille qui déclarait

se soumettre au Pape et le revendiquait pour juge, Luther commettait un acte impie ; il dévoilait déjà les sentiments de schisme qui couvaient en lui. » Et, en disant cela, on aurait raison. Or, on néglige ce point capital : que Cauchon et ses complices sont les mêmes qui, peu après le crime du 30 mai 1431, levaient, à Bâle, l'étendard de la révolte contre le Saint-Siège, proclamaient audacieusement la déchéance du vertueux pontife Eugène IV, et élisaient l'anti-pape Félix (Amédée de Savoie). Il est vrai, le schisme des prélats et des docteurs rebelles de Bâle n'a pas eu de suites ; mais pour cela en est-il moins un schisme ? Le schisme de Luther s'est prolongé jusqu'à nos jours ; aussi personne ne l'ignore. Mais on oublie le schisme des Pères de Bâle, parce qu'il se termina au bout de dix-sept ans ; et l'on oublie aussi que Cauchon, Philibert de Montjeu, les universitaires, c'est-à-dire les juges de Jeanne d'Arc, furent schismatiques.

Ils l'étaient même au moment où ils brûlèrent la grande Française. C'est là un fait caractéristique qu'on ne saurait passer sous silence.

Le saint-père Eugène IV, élu le 25 février 1431, fit, dès le jour de son couronnement, opposition à la tenue du concile de Bâle dont il prévoyait les orages scandaleux ; il déclara l'ajourner. Cette mesure provoqua les colères des indisciplinés, qui voyaient ainsi leurs complots déjoués, et ils refusèrent de reconnaître l'élection du nouveau Souverain Pontife.

Le 30 mai, soit quatre-vingt quatorze jours après l'élection d'Eugène IV, l'évêque simoniaque de Beauvais et sa bande affectaient encore de tenir le Saint-Siège pour vacant. Si ce n'est point là faire un acte de schisme, que faut-il donc pour être schismatique ? (Léo Taxil et Paul Fesch, *Le Martyre de Jeanne d'Arc*, pp. viii et ix.)

#### NOTE R. (Page 68.)

*La prison de Jeanne.* (Déposition de l'huissier Jean Massieu.)  
— Elle était enfermée au château de Rouen, dans une chambre du premier étage. On y montait par huit marches, et il s'y trou-

vait un lit. Jeanne était liée par une chaîne à une grosse pièce de bois longue de cinq ou six pieds et à laquelle adhéraient une serrure servant à fermer la chaîne.

Il y avait cinq Anglais de l'état le plus misérable, dits houspilleurs, qui la gardaient. Ces gens désiraient fort la mort de Jeanne. Très souvent ils la tournaient en dérision ; et elle leur en faisait reproche.

Un serrurier, Étienne Castille, me raconta qu'il avait construit pour Jeanne une cage de fer où elle était tenue droite, attachée par le cou, les pieds et les mains, et que ce traitement dura depuis l'arrivée de Jeanne à Rouen jusqu'au commencement de son procès. (Joseph Fabre, *Procès de réhabilitation*, II, pp. 68-69.)

Déposition du greffier Manchon. — Maître Nicolas Loyseleur était un familier de Monseigneur de Beauvais et tenait extrêmement le parti des Anglais. Il se fit passer auprès de Jeanne comme étant de son pays, et ainsi trouva moyen d'avoir familiarité et conversation avec elle. Mon confrère Boisguillaume et moi nous fûmes avisés de la chose par le seigneur de Warwick, l'évêque de Beauvais et maître Loyseleur. Ils nous dirent : « Cette Jeanne dit merveilles sur ses apparitions. Pour savoir plus à plein la vérité de sa bouche, nous nous sommes avisés de ceci : maître Nicolas feindra qu'il est Lorrain et du parti de Jeanne ; il entrera dans la prison en habit court (en habit laïque) ; les gardes se retireront et on les laissera seuls. »

Il y avait dans une chambre voisine une ouverture faite exprès où on nous fit placer, mon confrère et moi, pour entendre ce que dirait Jeanne. Nous étions là, entendant tout sans être vus. Loyseleur se mit à converser avec Jeanne, en lui donnant des nouvelles imaginées à sa fantaisie. Après avoir parlé de l'état du roi, il l'entretint sur ses révélations. Jeanne répondait à ses questions, persuadée qu'il était de son pays et de son parti. L'évêque et le comte nous dirent d'enregistrer les réponses faites par Jeanne. Mais je répondis que cela ne devait pas se faire ; qu'il n'était pas honnête d'engager ainsi un procès ; qu'au

surplus, si Jeanne disait de telles choses dans les formes régulières de justice, volontiers nous l'enregistrerions.

[Cela n'empêche que] Loyseleur, si mes souvenirs ne me trompent, nous tenait bien au courant, nous notaires, de tout ce que la Pucelle lui disait familièrement en secret, trouvant toujours manière de le faire venir à notre ouïe. Il en était fait mémoire en vue des interrogations du procès, pour avoir moyen de la prendre captieusement. (*Id.*, pp. 29-31.)

#### NOTE S. (Page 71.)

*Sentence de réhabilitation solennellement prononcée à Rouen, le 7 juillet 1456.* — Au nom de la sainte et indivisible Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

La Providence de l'Éternelle Majesté, le sauveur Christ Notre-Seigneur, Dieu et homme, a institué, pour régir son Église militante, le bienheureux Pierre et ses successeurs apostoliques; elle en a fait les principaux guides qui, à la lumière de la vérité, enseignent aux hommes les sentiers de la justice; elle leur a donné mission de soutenir partout les bons, de relever les opprimés, et de ramener au droit chemin, par un jugement de raison, ceux qui en ont dévié;

C'est investis de cette autorité apostolique pour la présente affaire que nous, Jean de Reims, Guillaume de Paris, Richard de Coutances, par la grâce de Dieu archevêque et évêques, et Jean Brehal, de l'ordre des Frères prêcheurs, professeur de théologie sacrée, l'un des deux inquisiteurs du mal hérétique dans le royaume de France, tous quatre juges spécialement délégués par notre très saint seigneur le Pape récemment élu;

Vu le procès solennellement agité devant nous, en vertu du mandat apostolique à nous adressé et par nous respectueusement accepté, dans la cause d'honnête veuve et mère Isabelle d'Arc, de Pierre et Jean d'Arc, frères naturels et légitimes de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, défunte de bonne mémoire, ladite cause suivie en leur nom et au nom de leurs parents, contre le vice-inquisiteur du mal hérétique au diocèse de Beauvais, contre le

promoteur des affaires criminelles en la cour épiscopale de Beauvais, contre vénéré Père en Christ, le seigneur Guillaume de Hollande, évêque de Beauvais, et contre tous les autres qui, conjointement ou séparément, peuvent croire avoir intérêt en l'affaire et se porter respectivement comme défendeurs;

Vu l'évocation péremptoire et l'exécution de cette évocation, par nous décrétée contre lesdits défendeurs, à la requête des susdits demandeurs et du promoteur de notre office institué, juré et créé par nous en cette cause, évocation aux fins de laquelle les défendeurs étaient invités à voir mettre à exécution le rescrit papal, à entendre conclure contre eux, à répondre eux-mêmes et à procéder comme ils le trouveraient raisonnable;

Vu la requête des demandeurs, leurs faits, raisons et conclusions rédigées, dans les écrits produits par eux, sous forme d'articles concluant à une déclaration de nullité, d'iniquité et de dol contre certain procès en cause de foi, jadis fait et exécuté, en cette ville, contre feu Jeanne déjà nommée, par feu maître Pierre Cauchon, alors évêque de Beauvais, par feu Jean Lemaitre, alors soi-disant vice-inquisiteur dans le même diocèse de Beauvais, et par feu Jean d'Estivet, promoteur ou agissant comme tel : ladite requête tendant à la cassation dudit procès, à l'annulation de la sentence qui en est résultée ainsi que de toutes ses suites et à la réhabilitation de la défunte, non moins qu'à toutes autres fins y précisées;

Vu, lu et examiné à plusieurs reprises les minutes originales, instruments, moyens et actes, notules et protocoles du susdit procès, à nous présentés et remis, en vertu de nos lettres compulsoires, par les greffiers et autres; après vérification faite en notre présence de leurs seings et écritures; après longues conférences à leur sujet avec lesdits greffiers et officiers institués dans le procès, non moins qu'avec les conscillers appelés pour ledit procès dont nous avons pu obtenir la présence; après collation et comparaison des registres et livres susdits;

Vu aussi les informations préparatoires recueillies soit par

nous et nos commissaires au début du présent procès, soit antérieurement par le révérendissime père en Christ le seigneur Guillaume, cardinal-prêtre du titre de Saint-Martin-des-Monts, alors légat du Saint-Siège apostolique dans le royaume de France (*le cardinal d'Estouteville*), assisté de l'inquisiteur (*Jean Brehal*), après visite des susdits livres et instruments du procès à lui présentés ;

Vu aussi et considéré divers traités de prélats, docteurs et praticiens célèbres et très autorisés, qui, après long examen des livres et instruments dudit procès, en ont dégagé les difficultés qui étaient à élucider, dans des mémoires composés et publiés soit sur l'ordre du révérendissime père susnommé, soit sur notre ordre ;

Vu en outre les articles et interrogatoires à nous présentés au nom des demandeurs et du promoteur, et, après plusieurs évocations, par nous admis en preuve ;

Attendu les dépositions et attestations des témoins, soit sur la vie de ladite défunte au lieu de son origine et sur son départ, soit sur l'examen auquel elle a été soumise en présence de plusieurs prélats, docteurs et autres habiles gens, et en particulier de très révérend père Regnault, alors archevêque de Reims et métropolitain dudit évêque de Beauvais, examen qui eut lieu à Poitiers et ailleurs, plusieurs jours de suite ; soit sur la merveilleuse délivrance de la ville d'Orléans et sur la venue de Jeanne à Reims où se fit le sacre du roi ; soit sur les circonstances et les qualités du procès, le jugement et la procédure ;

Vu aussi, outre les lettres, dispositions et attestations susmentionnées, d'autres lettres, instruments et moyens remis et produits dans les délais de droit, sans qu'il y fût fait opposition ;

Oùï notre promoteur, lequel, attendu les dires et écrits produits, s'est pleinement adjoint aux demandeurs et a, lui aussi, invoqué pour les mêmes fins les documents par eux allégués :

Vu les autres requêtes et réserves faites dûment tant par le promoteur, qui s'y est associé, que par les demandeurs, et ad-

mises par nous, en même temps que certains motifs de droit présentés en de brefs écrits propres à frapper notre esprit et par nous accueillis;

Ayant été conclu en la cause au nom du Christ, et le présent jour ayant été assigné pour l'audition de notre sentence :

Après avoir vu, examiné mûrement et pesé les choses susdites, toutes et chacune, et aussi certains articles commençant par ces mots : « Certaine femme », articles que les juges du premier procès ont prétendu avoir été extraits des confessions de ladite défunte, et qu'ils ont transmis à un grand nombre de notables personnages pour avoir leur opinion; articles que le promoteur et les demandeurs susdits ont attaqués comme iniques, faux, en désaccord avec les confessions de la défunte et mensongèrement fabriqués ;

Voulant que notre présent jugement émane de la face de Dieu, qui pèse les âmes et est le seul arbitre parfait, le seul juge absolument infaillible de ses révélations; qui fait aller son souffle où il veut, et maintes fois choisit ce qu'il y a de plus faible pour renverser ce qu'il y a de plus fort; qui enfin est loin d'abandonner ceux qui espèrent en lui aux jours d'épreuve et de tribulation;

Après avoir mûrement délibéré et sur les actes préparatoires et sur les conclusions de la cause avec des hommes aussi scrupuleux qu'habiles et expérimentés; après avoir pris connaissance de leurs solennelles décisions, formulées dans des traités mis au jour à grand renfort de livres et dans plusieurs mémoires spéciaux; après avoir compulsé les opinions orales et écrites qui nous ont été fournies et données tant sur la forme que sur le fond du procès, opinions où les faits et gestes de ladite défunte sont jugés dignes d'admiration et non de condamnation, où le jugement rendu contre elle est détesté et réprouvé, où d'ailleurs est reconnue la difficulté de présenter un jugement certain sur les visions et révélations, alors qu'on sait que le bienheureux Paul, parlant de ses propres révélations, déclarait ignorer s'il les avait eues de corps ou en esprit, et, sur ce sujet, s'en rapporter à Dieu;

EN PREMIER LIEU :

Nous disons, et, la justice l'exigeant, déclarons que les articles commençant par ces mots : *Certaine femme*, articles insérés au procès en question et faisant partie de l'instrument des sentences portées contre ladite défunte, ont été, sont et demeurent vicieusement, dolosivement, calomnieusement, frauduleusement et malicieusement extraits des confessions et du procès susdit de ladite défunte; que la vérité a été passée sous silence ou faussement traduite, sur certains points essentiels et tels qu'à leur propos l'esprit de ceux qui étaient appelés à délibérer et à juger pouvait être entraîné à une opinion différente; que de nombreuses circonstances aggravantes, non contenues dans les interrogatoires du procès, y ont été ajoutées indûment, en même temps qu'on y taisait, en plusieurs endroits, maintes circonstances relevantes et justificatives, et qu'on altérait la forme des expressions de façon à changer le sens des idées;

A cause de quoi, considérant lesdits articles comme entachés de fausseté, de dol, de calomnie, et complètement différents des confessions dont on les a dits extraits, nous les cassons, anéantissons, annulons; et ordonnons, après les avoir fait arracher dudit procès, qu'ils seront ici lacérés judiciairement;

EN SECOND LIEU :

Après avoir diligemment examiné les autres parties du même procès, et particulièrement les deux sentences qui y sont contenues, l'une sur la cause de lapse, l'autre sur la cause de relapse;

Après avoir aussi fort amplement pesé la qualité des susdites personnes qui ont jugé Jeanne et celle des personnes sous qui et en la garde desquelles elle était détenue;

Après avoir vu les récusations, les soumissions, les appels et la requête, plusieurs fois répétée, par laquelle ladite Jeanne a déclaré qu'elle soumettait sa personne, ainsi que tous ses dits et ses faits, au Saint-Siège apostolique et à notre très saint seigneur le Souverain Pontife, et a demandé très instamment, à maintes



reprises, que le procès lui fût transmis, avec les témoignages de sa soumission à son égard ;

Après avoir aussi examiné une prétendue abjuration entachée de fausseté et de dol, surprise par crainte et par force en présence du bourreau et sous la menace du bâcher, sans que ladite défunte l'eût pu préalablement connaître ou prévoir ;

Attendu les consultations et les traités, déjà mentionnés, de prélats et de notables docteurs, également experts en droit divin et en droit humain, déclarant que les crimes dont Jeanne est chargée dans la formule des susdites sentences ne peuvent être conclus de la teneur du procès et n'y sont nullement impliqués, et cela dans des décisions où se trouvent beaucoup de développements très pertinents sur la nullité et l'injustice résultant de ce point et d'autres pareils ;

Après avoir diligemment donné notre attention à la totalité et à chacune des choses qui étaient à voir et à étudier en la matière,

Nous, juges, siégeant en notre tribunal et ayant Dieu seul devant les yeux, par cette sentence définitive que nous portons et formulons ici solennellement, nous disons, prononçons, décrétons que lesdits procès et lesdites sentences, avec l'abjuration susdite, leur exécution et tout ce qui a suivi, sont manifestement entachés de dol, de calomnie, d'iniquité, d'inconséquence, d'erreurs de droit et de fait ;

Déclarons qu'ils ont été, sont et seront nuls, non avenues, sans valeur et sans effet ; — et néanmoins, autant que besoin est et ainsi que la raison le commande, les cassons, annulons, anéantissons et faisons absolument vides de force ;

Prononçons que ladite Jeanne et ses parents et tous les demandeurs n'ont ni contracté ni encouru aucune note ou tache d'infamie, à l'occasion des susdits procès, les déclarant, pour le présent et pour l'avenir, quittes et purgés de toutes conséquences des susdits procès, et les en purgeant absolument autant que besoin est ;

Ordonnant que la solennelle intimation et l'exécution de notre

sentence telle quelle auront lieu sur-le-champ, dans cette ville, en deux endroits, savoir : aujourd'hui, sur la place Saint-Ouen, après une procession générale et avec un sermon public ; demain, au Vieux-Marché, à l'endroit même où ladite Jeanne fut cruellement et horriblement étouffée et brûlée par les flammes du bûcher, avec une prédication solennelle qui sera faite là et avec plantation d'une croix destinée à perpétuer la mémoire de cette honnête fille et à solliciter les prières pour son salut ainsi que pour celui des autres défunts ;

Nous réservant de faire ultérieurement publier, exécuter, et, pour l'édification des temps à venir, signifier avec éclat la susdite sentence dans les cités et autres lieux insignes de ce royaume, selon que nous l'aurons jugé expédient et de par notre initiative qui demeure sauve pour tout ce qui pourrait rester à faire.

La présente sentence a été portée, lue et promulguée par les seigneurs juges, en présence du révérend père en Christ le seigneur évêque de Démétriade, d'Hector de Coquerel, de Nicolas du Boys, d'Alain Olivier, de Jean du Bec, de Jean de Gonnys, de Guillaume Roussel et de Laurent Surreau, chanoines, de Martin Ladvenu, de Jean Roussel, etc.

Fait dans le palais archiépiscopal de Rouen, l'an du Seigneur 1456, le septième jour de juillet.

*Suivent, dans le manuscrit officiel n° 5970 du fonds latin, les attestations, scellées, signées et paraphées, des deux greffiers Lecomte et Ferrebouc, garantissant l'authenticité de la rédaction du procès. — Dans l'autre manuscrit officiel (n° 138 du fonds de l'église Notre-Dame de Paris), les signatures des deux greffiers ne sont pas accompagnées de la formule d'attestation.*

#### NOTE T. (Page 72.)

*Le supplice.* (Déposition de Fr. Isambard.) — Lorsque, malgré sa renonciation, Jeanne eut repris l'habit d'homme, plusieurs autres et moi nous fûmes présents au moment où elle s'excusait d'avoir revêtu cet habit, disant et affirmant publiquement que les

Anglais lui avaient fait en la prison beaucoup de tort et de violence quand elle portait les habillements de femme. De fait, je la vis éplorée, le visage plein de larmes et défigurée et outragée de telle sorte que j'en eus pitié et compassion.

Devant toute l'assistance, comme on la déclarait hérétique, obstinée et relapse, elle répondit publiquement : « Si vous, Messeigneurs de l'Église, m'eussiez menée et gardée en vos prisons, par aventure il n'en aurait pas été ainsi. »

Jeanne avait demandé à être conduite aux prisons de l'Église. La permission fut refusée. Bien plus, et je le tiens de sa bouche même, Jeanne se trouva en butte à des tentatives de violence de la part d'un grand seigneur. C'est pour ce motif et en vue d'être plus apte à résister, comme elle le disait, que Jeanne avait repris l'habit d'homme. On avait eu d'ailleurs la précaution de laisser l'habit tout près d'elle dans sa prison.

Jeanne fut jugée relapse pour avoir repris l'habit d'homme. En sortant d'auprès d'elle, l'évêque de Beauvais dit aux Anglais qui attendaient dehors : « Farewel (adieu); faites bonne chère; c'est fait. » Moi-même, je vis et entendis l'évêque quand il se réjouissait avec les Anglais et disait devant tout le monde au seigneur de Warwick et à d'autres : « Elle est prise ! »

A son dernier jour, Jeanne se confessa et communia. La sentence ecclésiastique fut ensuite prononcée. Ayant assisté à tout le dénouement du procès, j'ai bien et clairement vu qu'il n'y eut pas de sentence portée par le juge séculier. Celui-ci était bien là, mais il ne formula pas de conclusion. L'attente avait été longuc. A la fin du sermon les gens du roi emmenèrent Jeanne et la livrèrent au bourreau pour être brûlée. Le juge se contenta de dire au bourreau, sans autre sentence : « Fais ton devoir. »

Frère Martin Ladvenu et moi nous suivîmes Jeanne et restâmes près d'elle jusqu'à la dernière heure. Sa fin fut chose admirable tant elle montra grande contrition et belle repentance. Elle disait des paroles si piteuses, dévotes et chrétiennes, que tous ceux qui la regardaient en grande multitude pleuraient à chaudes larmes. Le cardinal d'Angleterre et plusieurs autres

Anglais furent contraints de pleurer et d'avoir compassion. Lui-même l'évêque de Beauvais versa des pleurs.

Comme j'étais près d'elle, la pauvre fille me supplia humblement d'aller à l'église prochaine et de lui apporter la croix pour la tenir élevée tout droit devant ses yeux jusques au pas de la mort, afin que la croix où Dieu pendit fût, elle vivante, continuellement devant sa vue. C'était bien une vraie et bonne chrétienne. Au milieu des flammes, elle ne cessa de confesser à haute voix le saint nom de Jésus, en implorant et invoquant l'aide des saints et saintes du paradis. En même temps elle disait qu'elle n'était ni hérétique ni schismatique, comme le lui imputait l'écriveau. Elle m'avait prié de descendre avec la croix, une fois le feu allumé, et de la lui montrer toujours. C'est ce que je fis. A sa fin, inclinant la tête et rendant l'esprit, Jeanne prononça avec force le nom de Jésus. Ainsi signifiait-elle qu'elle était fervente en la foi de Dieu, comme nous lisons que le firent saint Ignace d'Antioche et plusieurs autres martyrs. Les assistants pleuraient.

Un soldat anglais, qui la haïssait mortellement, avait juré qu'il mettrait de sa propre main une fascine au bûcher de Jeanne. Il le fit. Mais, à ce moment, qui était celui où Jeanne expirait, il l'entendit crier le nom de Jésus. Il demeura tout saisi et comme foudroyé. Ses camarades l'emmenèrent dans une taverne près du Vieux-Marché, pour lui rendre ses forces en le faisant boire. L'après-midi, ce même Anglais confessa en ma présence à un Frère prêcheur son compatriote, qui me redit ses paroles, qu'il avait gravement erré ; qu'il se repentait bien de sa manifestation contre Jeanne, et qu'il la réputait maintenant bonne et brave femme, car au moment où elle rendait l'esprit sur le bûcher il lui avait semblé en voir sortir une colombe blanche volant du côté de la France.

Le même jour, l'après-midi, peu de temps après l'exécution, le bourreau vint au couvent des Frères prêcheurs, trouver le frère Martin Ladvenu et moi. Il était tout frappé et ému d'une merveilleuse repentance et terrible contrition. Dans son désespoir il craignait de ne jamais obtenir de Dieu indulgence et par-

don pour ce qu'il avait fait à cette sainte femme. « Je crains fort d'être damné, nous disait-il, car j'ai brûlé une sainte femme. »

Ce même bourreau disait et affirmait que, nonobstant l'huile, le soufre et le charbon qu'il avait appliqués contre les entrailles et le cœur de Jeanne, il n'avait pu arriver à consumer et à réduire en cendres ni les entrailles ni le cœur. Il en était tout étonné, comme d'un miracle évident.

Voilà tout ce que j'ai à déposer. Je n'ai dit que la vérité.  
(J. Fabre, *Procès de réhabilitation*, II, pp. 98-102.)

---



## CONCLUSION

Une enfant naît dans un pays déchiré par les factions, et que la division de ses forces laisse en proie à la conquête étrangère. Elle grandit dans un village, sous l'humble toit de chaume, cousant, filant, ou aux champs, gardant les troupeaux. Elle est humble et douce, se confesse, communie, obéit à ses parents, soigne les malades, fait l'aumône aux pauvres. Un jour, dans son jardin proche de l'église, elle a une vision. Cette vision se renouvelle. Les anges, les saints la visitent, conversent avec elle comme avec une sœur. L'œuvre à laquelle ces voix célestes la convient est aussi peu conforme que possible à son âge, à son sexe, à son humble état. Elle accepte pourtant la mission que Dieu lui donne ; et, si étrange que cela paraisse, elle la remplit. Elle se présente devant un roi défiant, qui commence à douter de sa propre cause, et qui désespère de l'avenir. Elle le convainc. Elle est examinée par de subtils docteurs ; ne sachant ni lire ni écrire, elle les confond. Elle paraît à la tête d'une armée, et voici qu'elle est soudain un grand général. Par la rapidité de ses coups, elle déconcerte un ennemi à qui des succès répétés avaient acquis le nom d'invincible. De vieux et renommés capitaines fuient devant une paysanne de dix-sept ans. Elle n'est récompensée de ses services que par une jalousie opiniâtre et les efforts insensés des favoris pour l'empêcher d'en rendre encore. Elle pour-

suit son œuvre, et tout ce qui résiste à son élan, elle l'entraîne. Le roi est couronné par ses soins, peu après qu'il n'espérait plus de porter jamais ici-bas la couronne. Demeurée modeste au milieu de ce triomphe inouï, la guerrière est toujours ce qu'elle était dans son village. Elle fait l'aumône, elle secourt les malades, elle se confesse, elle communie, et de vieux soudards, soudain transformés, se confessent et communient avec elle. Cependant l'heure du triomphe a passé. On la suit de jour en jour avec plus de regret; les intrigants l'entravent à chacun de ses pas; elle essuie un premier revers. Elle en essuie un second. Elle lutte toujours attendant son heure. Elle est prise et livrée à ses ennemis. Trois mois durant, elle boit au calice où la méchanceté humaine a versé, et, pour ainsi dire, concentré tous les poisons, toutes les angoisses. Malgré l'adresse d'un juge rompu aux fraudes cruelles, elle reste fidèle invinciblement à Dieu, qui l'a envoyée, à sa patrie et à son roi. Elle confesse la vérité de l'Évangile et l'autorité de l'Église, malgré l'équivoque où on la maintient en ce point. Après un moment de faiblesse où il fallait que l'humanité perçât en elle<sup>1</sup>, elle se relève, et ses paroles, comme inspirées du Saint-Esprit, foudroient une fois de plus ses juges. On la conduit au supplice, et ce supplice est le bûcher ! Elle a pour ses ennemis des paroles de pardon, pour son roi un dernier souci de l'honneur royal, et quelle ferveur pour son Dieu ! Liée au fatal

1. Allusion à l'odieuse comédie du cimetière de Saint-Ouen, où Jeanne signa une formule d'abjuration que ses ennemis avaient faussée d'avance. Cette abjuration est sans valeur, et Jeanne est sans faiblesse.



potéau, environnée de flammes, elle prie encore. Enfin toute sa vie se rassemblant dans son dernier soupir, elle l'exhale en criant : « Jésus ! »

Aux yeux de l'historien, et sans vouloir préjuger la décision de l'Église, dont les lumières, Dieu merci ! viennent de plus haut que les nôtres, la vie et la mort de Jeanne d'Arc sont d'une sainte, comme la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu.

Puissions-nous un jour voir la France, rétablie dans sa gloire et dans sa grandeur passées, forte et chrétieusement libre, s'écrier, prosternée au pied des autels : « Sainte Jeanne de France, priez pour nous ! » (Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*, p. 284-285.)

---



# TABLE

## DES ILLUSTRATIONS

---

La Pucelle . . . . .	Frontispice
Jeanne filant . . . . .	17
La maison de Jeanne d'Arc à Domremy . . . . .	19
L'église de Domremy . . . . .	21
L'archange saint Michel apparaît à Jeanne . . . . .	23
La vision des saintes . . . . .	25
Jeanne introduite au château de Chinon . . . . .	33
Vue de la chambre du château de Chinon où Jeanne fut reçue par le roi, le 8 mars 1428. . . . .	35
« Comment les François levèrent le siège vaillamment et entrèrent dans Orléans. » . . . . .	37
Jeanne à la prise de la bastille de Saint-Loup . . . . .	39
Jeanne remercie Dieu après la victoire de Patay . . . . .	43
La cathédrale de Reims . . . . .	45
Le sacre de Charles VII dans la cathédrale de Reims . . . . .	47
Jeanne la Pucelle, d'après une gravure du xvi <sup>e</sup> siècle . . . . .	51
Jeanne blessée devant Paris . . . . .	57
« Comment la Pucelle fut prise devant Compiègne » . . . . .	59
Tour du château de Rouen . . . . .	63
Jeanne dans sa prison, à Rouen. . . . .	67
Supplice de Jeanne d'Arc, le 30 mai 1432. . . . .	71
Jeanne à cheval . . . . .	79
Le premier monument de Jeanne d'Arc . . . . .	81
Jeanne d'Arc, sculpture en marbre de la princesse Marie d'Or- léans . . . . .	85

---



# TABLE DES MATIÈRES

---

A la jeunesse chrétienne . . . . .	5
Exorde . . . . .	7

## PREMIÈRE PARTIE

### L'INSPIRÉE

La France sous saint Louis . . . . .	13
La France sous Charles VI . . . . .	13
La miséricorde de Dieu. . . . .	18
L'enfance de Jeanne d'Arc. . . . .	20
Les messagers célestes . . . . .	22
Jeanne et ses voix . . . . .	22
Le signal divin. . . . .	26
Le départ. . . . .	27

## DEUXIÈME PARTIE

### LA GUERRIÈRE

Les premières luttes . . . . .	31
A Chinon . . . . .	31
A Poitiers. . . . .	32
Jeanne et l'armée. — A Orléans. . . . .	34
Les combats divins. . . . .	36
Le coup d'essai. . . . .	37
La prise des Augustins. . . . .	38
Le conseil des chefs et le conseil de Jeanne. . . . .	40
La prise des Tourelles. . . . .	40
La campagne de la Loire. — De Jargeau à Patay . . . . .	42
La marche vers Reims . . . . .	44
La résurrection de la France . . . . .	46
Jeanne et les héros juifs, chrétiens, français. . . . .	48
Jeanne et les saints. . . . .	49
L'héroïne incomparable. . . . .	52

TROISIÈME PARTIE

LA MARTYRE

Ce qu'on attendait . . . . .	55
Jeanne trahie et abandonnée. . . . .	55
<i>Sursum corda</i> . . . . .	58
Les fautes et les services de la France. — Jeanne victime. . . . .	58
La préparation au sacrifice . . . . .	60
Le procès. — Le tribunal. . . . .	61
Ces gens-là, qui sont-ils? . . . . .	62
L'accusée. — Ses silences sublimes . . . . .	64
Ses réponses . . . . .	65
Jeanne dans sa prison. . . . .	66
La condamnation. . . . .	70
Le supplice . . . . .	71
Le triomphe. . . . .	74

PÉRORAISON

Le mouvement national. . . . .	77
Jeanne d'Arc, image et patronne de la France . . . . .	78

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

A. — La fête du 8 mai à Orléans. . . . .	83
Panégyristes de Jeanne d'Arc . . . . .	84
B. — Les misères de la France en 1429. . . . .	84
C. — L'enfance de Jeanne. . . . .	88
D. — Les apparitions. . . . .	89
E. — Domremy ravagé . . . . .	91
F. — Déposition de Durand Laxart . . . . .	91
G. — La présentation au roi . . . . .	92
Le secret du roi . . . . .	92
H. — Extrait de la déclaration des docteurs de Poitiers . . . . .	93
I. — Purification de l'armée. . . . .	93
J. — Lettre de Jeanne aux Anglais avant son arrivée à Orléans. . . . .	94
K. — La marche vers Reims . . . . .	97
L. — La science militaire de Jeanne. . . . .	98
M. — La piété de Jeanne. . . . .	98
N. — Sur l'enthousiasme populaire excité par Jeanne. . . . .	99

O. — L'attitude des Français à la captivité de Jeanne . . . . .	100
P. — Pressentiments de Jeanne . . . . .	103
Q. — Les juges de Jeanne d'Arc schismatiques . . . . .	103
R. — La prison de Jeanne . . . . .	104
S. — Sentence de réhabilitation solennellement prononcée à Rouen, le 7 juillet 1456 . . . . .	106
T. — Le supplice . . . . .	112
CONCLUSION. . . . .	117
TABLE DES ILLUSTRATIONS. . . . .	121

FIN

**PARIS**

**IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET C<sup>ie</sup>**

**5, rue des Grands-Augustins, 5**